



**CAFI : Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale**  
Accélérateur de réformes en Afrique Centrale

### Titre du Programme :

Planification nationale de l'affectation des terres et surveillance forestière pour promouvoir des stratégies de développement durable pour le Gabon.

*Lettre d'intention de partenariat entre le Gouvernement de la République Gabonaise et CAFI signée le 27 juin 2017*

(42 mois d'exécution à compter de la date de signature,  
22 mois d'exécution technique à compter de la date de démarrage du projet le 13 mars 2019)

## RAPPORT ANNUEL N°2

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

- **Rédigé par** : le Responsable Suivi-évaluation du Programme CAFI ;
- **Amendé par** : l'Assistant Technique International ;
- **Vérifié par** : le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Programme ;
- **Validé par** : le Maître d'Ouvrage Délégué, Secrétaire Permanent du Conseil National Climat.

Libreville, janvier 2021

---

## PRESENTATION DU PROGRAMME

---

1. **Titre du programme** : Planification Nationale de l’Affectation des Terres et Surveillance Forestière pour promouvoir des stratégies de Développement Durable pour le Gabon.
2. **Maitre d’ouvrage** : Ministère chargé de l’Économie.
3. **Maitre d’ouvrage délégué** : Conseil National Climat.
4. **Origine du financement** : Initiative pour la Forêt d’Afrique Centrale (CAFI).
5. **Montant du financement** : 18.428.689 US\$ sur 5 ans.
6. **Partenaire d’exécution** : Agence Française de Développement (AFD).
7. **Principales Entités d’exécution des activités** : Conseil National Climat (CNC), Agence Gabonaise d’Études et d’Observations Spatiales (AGEOS) et Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN).
8. **Principaux projets financés** : Plan National d’Affectation des Terres (PNAT) et Système National de suivi et d’Observations des Ressources Naturelles et Forestières (SNORNF).
9. **Date de démarrage du programme** : 13 mars 2019.
10. **Date de fin du programme** : 31 décembre 2024.
11. **Supports juridiques et techniques du programme** :
  - 11.1. *Lettre d’intention signée entre le Gouvernement Gabonais et CAFI ;*
  - 11.2. *Convention de subvention signée, entre le Ministère chargé de l’Économie et l’Agence Française de Développement ;*
  - 11.3. *Convention de Délégation de maitrise d’ouvrage, signée entre le Ministère chargé de l’Économie et le Conseil National Climat ;*
  - 11.4. *Document de programme validé par CAFI.*

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>EQUIPE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME .....</b>	<b>6</b>
2.1.	L'Agence Française de Développement (AFD) .....	6
2.2.	Le Comité de Pilotage (COFIL) du Programme .....	6
2.3.	L'Unité de Gestion du Programme (UGP) .....	8
2.4.	Les entités d'exécution du Programme.....	9
<b>3.</b>	<b>ETATS FINANCIERS ET NIVEAU D'EXECUTION DU BUDGET.....</b>	<b>10</b>
3.1.	Etat financier général du compte d'approvisionnement du programme.....	10
3.2.	Situation financière du programme du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 .....	10
<b>4.</b>	<b>REALISATION DU PROGRAMME D'ACTIVITES .....</b>	<b>12</b>
4.1.	RESULTAT 1 – « LE PNAT EST ACHEVE ET MIS EN ŒUVRE POUR UNE PLANIFICATION OPTIMALE DE L'AFFECTATION DES TERRES » .....	12
4.2.	RESULTAT 2 – « LE SNORNF EST OPERATIONNEL ET PERMET UN SUIVI EFFICACE DE L'UTCF» .....	19
4.3.	RESULTAT 3 – « COORDINATION ET GESTION EFFICIENTE ET TRANSPARENTE DES PROGRAMMES ET ACTIVITES DU CIN ».....	23
<b>5.</b>	<b>SUIVI DES INDICATEURS DES JALONS DE LA LETTRE D'INTENTION .....</b>	<b>27</b>
<b>6.</b>	<b>CADRE DE RESULTATS DU PROGRAMME.....</b>	<b>33</b>
6.1.	Suivi des indicateurs de résultats du Programme .....	33
6.2.	Suivi des indicateurs de CAFI énoncé dans le CIN .....	37
<b>7.</b>	<b>EVALUATION DES RISQUES DU PROGRAMME POUR 2021.....</b>	<b>41</b>
<b>8.</b>	<b>BILAN 2020 (ANNEE 2) ET PERSPECTIVES 2021 (ANNE 3) .....</b>	<b>52</b>
8.1.	Bilan des activités du programme pour de l'année 2020.....	52
8.1.1.	Recrutements : .....	52
8.1.2.	Acquisitions.....	53
8.1.3.	Situation sanitaire due à la COVID 19 .....	53
8.1.4.	Atelier et Missions de terrain :.....	53
8.1.5.	Elaboration et finalisation du PTBA 2021 .....	54
8.2.	Perspectives pour l'année 2021 .....	54
8.2.1.	Activités en lien avec le résultat 1 .....	55
8.2.2.	Activités en lien avec le résultat 2 .....	56
<b>9.</b>	<b>DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS APORTEES.....</b>	<b>57</b>
9.1.	Difficultés rencontrées.....	57
9.1.1.	Procédures.....	57
9.1.2.	Acquisitions.....	58
9.1.3.	Logistique.....	58
9.1.4.	Finances .....	58
9.1.5.	Assurance maladie .....	59
9.1.6.	Situation sanitaire (pandémie de la COVID 19).....	59
9.2.	Solutions apportées .....	59
9.2.1.	Procédures.....	59
9.2.2.	Acquisitions.....	60
9.2.3.	Logistique.....	60
9.2.4.	Finance.....	60
9.2.5.	Assurance maladie .....	60
9.2.6.	Situation sanitaire (pandémie de la COVID 19).....	60
<b>10.</b>	<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>61</b>

## 1. INTRODUCTION

La République gabonaise et l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale ont signé une lettre d'intention le 27 juin 2017 qui établit un partenariat pour la mise en œuvre d'un cadre d'investissement qui repose d'une part, sur l'atteinte de jalons liés aux engagements climatiques du Gabon et d'autre part, sur la mise en place d'un Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) et d'un Système National de suivi et d'Observations des Ressources Naturelles et Forestières (SNORNF).

L'objectif général du Programme est d'améliorer l'affectation du territoire et assurer un meilleur suivi de l'utilisation des terres, des changements d'utilisation des terres et de la forêt afin de contribuer à réduire et minimiser la déforestation et la dégradation forestière, tout en optimisant les co-bénéfices de développement.

Le Programme vise à atteindre deux principaux résultats à savoir :

- Adopter et mettre en œuvre une planification optimale de l'affectation des terres ;
- Opérationnaliser le système national de suivi efficace des dynamiques forestières et des ressources naturelles.

Afin de mettre en œuvre le programme CAFI au Gabon, le Ministère chargé de l'Économie et l'Agence Française de Développement ont signé une convention de subvention le 5 mars 2019. Celle-ci a été précédée de la signature, en décembre 2018, entre le Ministère chargé de l'Économie et le Conseil National Climat d'une convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée.

Les activités du programme ont ainsi démarré le 13 mars 2019 avec l'organisation, au Conseil National Climat, d'une réunion de cadrage, réunissant les principaux membres du Comité de pilotage, sanctionnée par un procès-verbal qui fixait notamment l'agenda de travail de l'Unité de Gestion du Programme (UGP) jusqu'à la tenue du premier Comité de Pilotage (COPIL1).

Le COPIL1, tenu à Libreville (au Conseil National Climat) le mardi 02 juillet 2019 avait pour objectif d'évaluer le niveau de réalisation des points inscrits dans l'agenda de travail de l'UGP édicté par la réunion de démarrage du 13 mars 2019. Les sept (7) points débattus lors du COPIL1 ont permis de valider des activités réalisées depuis le 13 mars 2019 et de se projeter jusqu'au 31 décembre 2019 à travers la réalisation du PTBA 2019. Un rapport annuel des activités 2019 a été rédigé par l'UGP et validé lors du COPIL du 06 juillet 2020.

S'agissant de la mise en œuvre des activités 2020, elle peut se séquencer de la manière suivante :

- **Le premier trimestre 2020** (Janvier, Février et Mars) a été marqué par (1) la poursuite du processus de recrutement du personnel et des acquisitions des équipements de l'UGP et des entités, (2) la finalisation du rapport annuel d'activités 2019, (3) la finalisation du PTBA 2020 global et par entité, (4) la préparation des activités du PNAT et du SNORNF et (5) la réalisation de l'audit comptable et financier du programme.

- **Pour le deuxième trimestre 2020** (Avril, Mai et Juin), les activités du programme se sont focalisées sur la finalisation des documents techniques (notes explicatives et fiches techniques, TDRs et fiches de postes, chronogrammes d'activités et budgets afférents, contrats et conventions, etc.), des recrutements du personnel et des acquisitions des équipements ainsi que l'organisation de la première phase du COPIL2.
- **Le troisième trimestre 2020** (Juillet, Août et Septembre) a été marqué par l'organisation d'un COPIL extraordinaire qui a vu la validation des documents de travail (PTBA 2020, budget 2020) pour les six (6) prochains mois (Juillet-Décembre 2020). Ce trimestre a également été mis à profit pour finaliser plusieurs acquisitions (matériel informatique, drones, etc.) du CNC et de l'AGEOS. En prélude au lancement des activités de terrain (IRN, cartographie participative, missions d'information et de consultation et l'emprise spatiale des villages par drones), les notes techniques et explicatives ainsi que les budgets associés ont été élaborés et validés.
- Enfin, **le quatrième trimestre 2020** (Octobre, Novembre et Décembre) a été ponctué par (1) la poursuite des processus de recrutements du personnel et des acquisitions des équipements au sein de l'UGP et des entités d'exécution, (2) l'organisation par l'AGEOS, dans l'amphithéâtre du Ministère en charge des Forêts, du Plan Climat et du PNAT, d'un atelier national d'harmonisation de la méthodologie de collecte et d'échange de données du 07 au 09 octobre 2020, (3) l'organisation des missions de terrain pour l'ANPN (sur la mise en place des parcelles permanentes dans la Nyanga, du 1<sup>er</sup> Novembre au 19 Décembre 2020), le CNC (communication et consultation dans le Woleu-Ntem, du 15 au 24 Décembre 2020) et l'AGEOS (collecte des données pour la réalisation du masque forestier du 22 au 31 Octobre 2020 dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et de la Nyanga), (4) le démarrage des activités de réalisation d'une étude de préfiguration par la consultante, en prélude à l'organisation de l'atelier méthodologique de la cartographie participative et (5) l'élaboration et la finalisation du PTBA 2021, ainsi que des notes techniques afférentes.

L'élaboration du présent rapport annuel d'activités 2020 vise à rendre compte, au MOD et aux membres du COPIL, des activités mises en œuvre au sein du programme CAFI du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020.

## 2. EQUIPE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

**Le Ministère en charge de l'Économie** est le Maître d'Ouvrage du Programme « Planification Nationale de l'Affectation des Terres et Surveillance Forestière » pour promouvoir des stratégies de développement durable au Gabon. A ce titre, ce Ministère assure la Présidence du Comité de pilotage.

*Monsieur Tanguy GAHOUMA BEKALE*, Secrétaire Permanent du **Conseil National Climat (CNC)** assure la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée du Programme. Il est le Chef de file du Gouvernement dans la mise œuvre technique des activités du Programme.

### 2.1. L'Agence Française de Développement (AFD)

L'AFD est le partenaire d'exécution qui assure la supervision fiduciaire ainsi que la bonne mise en œuvre du programme pour le compte de CAFI. Elle a établi, conformément à ses procédures, en collaboration avec les parties prenantes gabonaises, une convention où figurent les conditions suspensives à la signature et aux décaissements successifs.

En tant qu'Agence d'Exécution du Programme, l'AFD est chargée de la gestion des fonds versés par CAFI et des décaissements à l'UGP. Pour ce faire, elle applique ses règles et procédures qui impliquent un contrôle strict de la conformité de l'exécution du Programme, tant au niveau technique que financier. L'AFD délivre des Avis de Non Objection (ANO) permettant l'engagement des plans d'activités et des marchés liés aux activités du programme.

Au 31 Décembre 2020, l'équipe de suivi des activités du programme CAFI au sein de l'AFD est composée ainsi qu'il suit :

- Christophe DUCASTEL, Chargé de Mission Biodiversité, AFD Paris ;
- Laetitia DUFAY, Directrice Régional de l'AFD pour le Gabon et Sao Tomé et Principes ;
- Nicolas LETARNEC, Directeur Adjoint, chargé des questions financières ;
- Fred NTOUTOUME, Chargé de Mission économie, secteurs sociaux, projets régionaux.

### 2.2. Le Comité de Pilotage (COPIL) du Programme

Le COPIL est un organe de Pilotage du Programme donc les missions sont les suivantes :

- Approuver les plans de travail et les budgets annuels ;
- Fournir une direction stratégique, en approuvant notamment les demandes de réorientation d'activités et de réaffectations budgétaires ;

- Examiner les progrès de la mise en œuvre, en approuvant notamment les rapports d'activités et financiers annuels ;
- Examiner les rapports d'activités annuels avant transmission au Conseil d'Administration du CAFI ;
- Donner un quitus à la gestion de l'UGP.

Le COPIL est un organe mis en place pendant toute la durée d'exécution du Programme. Il se réunit au minimum une fois tous les six mois. Le COPIL est présidé par **Monsieur Francis LENDJOUNGOU, Conseiller du Ministre en Charge de l'Économie**. Au 31 Décembre 2020, le COPIL est constitué des membres et des institutions suivantes :

- Madame Hilde DAHL, Représentant du Conseil d'Administration de CAFI ;
- Monsieur Ludovic NGOK BANAK, Représentant du Ministère en Charge des Forêts, du Plan climat et du PNAT ;
- Monsieur MATOUMBA DIYABI, Représentant du Ministère de l'Intérieur ;
- Monsieur Meryl NGOKOUBA DULIWI, Représentant du Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat ;
- Madame Ida Rachel MOUSSAVOU, Représentant de l'ANUTTC ;
- Monsieur Patrick MAMBOUNDOU, Représentant du Ministère en charge de l'Urbanisme ;
- Monsieur Raphael NGADI LITADI, Représentant du Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- Monsieur Jean MINKO, Représentant de la CNAT ;
- Madame Hilde DAHL, Secrétariat CAFI et Représentant du Gouvernement Norvégien ;
- Monsieur Christophe DUCASTEL, Représentant de l'AFD ;

- Monsieur Tanguy GAHOUMA BEKALE, Représentant du CNC ;
- Monsieur Aboubacar MAMBINGA NDJOUNGUI, Représentant de l'AGEOS ;
- Monsieur Christian TCHEMAMBELA, Représentant de l'ANPN ;
- Monsieur Jacques NNO EDOU, Représentant de l'UGP ;
- Monsieur Nicaise MOULOUMBI, Représentant de la plateforme ROSCEVAC.

### 2.3. L'Unité de Gestion du Programme (UGP)

L'UGP est chargée de la bonne coordination de la mise en œuvre du programme. Elle s'appuie principalement sur trois (3) agences d'exécution des activités à savoir **l'AGEOS, l'ANPN et le CNC**. L'UGP est composée d'une équipe de neuf (9) personnes. A ceux-ci s'ajoutent les deux Référents ANPN et CNC/AGEOS. Pour le recrutement de son personnel, le Maître d'Ouvrage Délégué a suivi la procédure de recrutement de l'AFD (activité 3.1)

A la date du 31 décembre 2020, le personnel en poste au sein de l'UGP est composé ainsi qu'il suit :

- Monsieur Jacques NNO EDOU, Coordonnateur du Programme ;
- Monsieur Daniel EDJO MVE, Responsable en suivi-évaluation et reporting CAFI ;
- Monsieur Hans Marc PAMBOU, Responsable Administratif et Financier ;
- Madame Vanessa BEH, Secrétaire;
- Madame Josette TESSA YAYOUMI, Consultant Junior 1;
- Monsieur Willy MENDOME BENHA, Consultant Junior 2;
- Madame Patricia NKONDET, Technicienne de surface ;
- Le Cabinet SALVATERRA SAS, Assistant Technique International ;



- Madame Linsey Simone EMBINGA, Référent CNC/AGEOS ;
- Madame Pétronie MABIALA, Référent ANPN.

#### Notez Bien :

- **Monsieur Jacques NNO EDOU**, ancien Responsable en Passation de Marché (RPM), a été promu **Coordonnateur de l'UGP**. Depuis la date de sa prise de fonction, le poste de RPM est resté vacant. Le processus de recrutement d'un nouveau RPM est en cours. A ce jour, les candidats de la liste restreinte ont été auditionnés et un rapport de sélection du candidat a été dressé. Une DANO a été adressée à l'AFD sur la sélection du candidat.
- Les véhicules de l'UGP n'étant pas encore acquis (la procédure est en cours), l'UGP n'a pas encore recruté un chauffeur.

## 2.4. Les entités d'exécution du Programme

Les activités du Programme sont mises en œuvre par le CNC (en attendant l'opérationnalisation de l'ADD), l'AGEOS et l'ANPN.

**Le CNC** met en œuvre ses activités ayant trait essentiellement au processus d'élaboration du PNAT (activités 1.1, 1.2, 1.4.1, 1.4.2, 1.6, 1.7.1, 1.9, 1.10 et 1.11). En réalité, le Décret n°00212/MEPPDD précise que l'ADD est responsable du Secrétariat Général Permanent de la CNAT. Une fois pleinement opérationnelle, c'est donc cette dernière qui sera en charge de la mise en œuvre des activités du PNAT pour l'instant confiées au CNC. Le CNC est dirigé par **Monsieur Tanguy GAHOUMA BEKALE**, Conseiller Spécial du Président de la République, Secrétaire Permanent du Conseil Climat. **Madame Linsey Simone EMBINGA**, Référent CNC, assure l'interface entre l'UGP et le CNC.

**L'AGEOS** se charge d'établir une Unité de cartographie et de gestion des données en son sein (activité 1.3) tout en se focalisant sur les activités devant permettre l'élaboration et la mise en œuvre efficace d'un SNORNF (activités 2.1, 2.2, 2.3, 2.5.1 et 2.6). L'AGEOS est dirigée par **Monsieur Aboubakar MAMINGA NDJOUNGUI**, Directeur Général Adjoint de l'AGEOS. **Madame Linsey Simone EMBINGA**, Référent AGEOS, assure l'interface entre l'UGP et l'AGEOS.

**L'ANPN** s'occupe de la mise en œuvre des activités liées à l'établissement d'un centre de consultation et d'information sur la planification de l'affectation des terres au sein de chaque Préfecture (sous-activité 1.4.3), l'élaboration de la Cartographie villageoise participative de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux (Activité 1.5), l'établissement d'un réseau de stations nationales de surveillance météorologiques et hydrologiques (activité 1.7.2), l'élaboration de définitions et de directives nationales relatives aux zones à Haute valeur de conservation (HVC) et à hauts stocks de carbone (HSC) (Activité 1.8), la mise en place d'un Inventaire des Ressources Naturelles (IRN) sur le terrain (Activité 2.4) et la Cartographie nationale de la biomasse (sous-activité 2.5.b). L'ANPN est dirigée par **Monsieur Christian TCHEMAMBELA**, Secrétaire Exécutif de l'ANPN. **Madame Pétronie MABIALA**, Référent ANPN, assure l'interface entre l'UGP et l'ANPN.

### 3. ETATS FINANCIERS ET NIVEAU D'EXECUTION DU BUDGET

La partie financière du rapport d'activité présente deux (2) situations. D'une part, l'UGP, l'AGEOS et le CNC présentent leurs états financiers au 31 décembre 2020. D'autre part, la situation financière de l'ANPN est prise en compte jusqu'au 30 novembre 2020.

#### 3.1. Etat financier général du compte d'approvisionnement du programme

Dans le cadre du démarrage des activités, l'AFD a reversé le 19 Juin 2019 une première avance d'un montant de **Quatre cent mille Dollars (400 000 USD)**, soit **Deux cent vingt-huit millions six cent quatre-vingt-six mille francs (228 686 000 XAF)**, sur le compte d'approvisionnement du projet.

Une deuxième avance a été effectuée le 16 Mars 2020, pour un montant d'Un **million quatre cent soixante-douze mille six cent vingt-deux Dollars (1 472 622 USD)**, soit **Huit cent soixante un millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-deux francs (861 484 362 FCFA)**.

La répartition de ces avances dans les comptes des entités se présente de la manière suivante :

Rubriques	Situation au 31/12/2020 Montant XAF
AFD : SUBVENTION RECU USD RETRO INITIATIVE 1er et 2e ACOMPTE	1 090 170 362
Approvisionnement comptes UGP CAFI	450 459 805
Approvisionnement comptes AGEOS	245 206 248
Approvisionnement comptes CNC	82 120 782
Approvisionnement comptes ANPN	277 816 538
<b>Solde</b>	<b>34 566 989</b>

#### 3.2. Situation financière du programme du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

Le tableau ci-dessous présente la situation financière du programme au 31 décembre 2020

Rubriques	Situation au 31/12/2020 Montant XAF	Solde au 31/12/2020 Montant XAF
1ere tranche de financement prévisionnelle	5 499 000 000	4 408 829 638
Montant global reçu	1 090 170 362	
<b>Taux d'approvisionnement du programme</b>	<b>20%</b>	
Solde trésorerie de la 1ere avance au 1 <sup>er</sup> Janvier 2020 (en XAF)	17 808 700	34 566 989
2 <sup>e</sup> Avance obtenue	861 484 362	
<b>Taux de répartition des fonds aux entités</b>	<b>96%</b>	
Montant global obtenu par les entités au 31 Décembre 2020	844 726 073	128 990 018
Total décaissé par les entités au 31/12/2020	715 736 055	
<b>Taux d'exécution du 1er approvisionnement</b>	<b>85%</b>	
Taux d'exécution au 31/12/2020 des appro/UGP : 287 173 827	40%	
Taux d'exécution au 31/12/2020 des appro/CNC : 62 037 011	9%	
Taux d'exécution au 31/12/2020 des appro /AGEOS : 174 787 493	24%	
Taux d'exécution au 30/11/2020 des appro /ANPN : 71 806 061	27%	

UGP au 31/12/2020 : Report à nouveau 2019 + Montant reçu	317 271 156	
Total des dépenses réalisées au 31/12/2020	287 173 827	30 097 329
Taux d'exécution du financement reçu	<b>91%</b>	
CNC au 31/12/2020 : Report à nouveau 2019 + Montant reçu	76 346 094	
Total des dépenses réalisées au 31/12/2020	62 037 011	14 309 083
Taux d'exécution du financement reçu	<b>81%</b>	
AGEOS au 31/12/2020 : Report à nouveau 2019 + Montant reçu	232 652 766	
Total des dépenses réalisées au 31/12/2020	174 787 493	57 865 273
Taux d'exécution du financement reçu	<b>75%</b>	
ANPN au 31/12/2020 : Report à nouveau 2019 + Montant reçu	243 121 538	
Total des dépenses réalisées au 30/11/2020	191 737 724	51 383 814
Taux d'exécution du financement reçu	<b>79 %</b>	
<i>Solde de trésorerie du compte d'approvisionnement au 31/12/2020</i>		34 566 989
<i>Solde temporaire cumulé de trésorerie des entités au 31/12/2020</i>		153 655 499
<b>SOLDE THEORIQUE TOTAL DE TRESORERIE</b>		<b>188 222 488</b>

Le tableau ci-dessus dénote que le taux global d'exécution du programme par rapport au montant de la première tranche prévue dans le programme (**5.499.000.000 XAF**) est de **20%** (**1.090.170.362 XAF**).

Le montant total de la trésorerie au cours de l'exercice 2020 est composé du solde restant de 2019, pour un montant de **Dix-sept millions huit cent huit mille sept cent francs (17.808.700 XAF)** et de la deuxième tranche obtenue au mois de Mars 2020, pour un montant de **Huit cent soixante un millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-deux francs (861.484.362 XAF)**. Et que le taux de répartition des fonds au sein des entités est estimé à **96%**.

De façon spécifique, les taux d'exécutions des financements reçus par entité se répartissent de manière suivante :

- Sur les **317 271 156 XAF** reçus, l'UGP a décaissé **287 173 827 XAF**, soit un taux de réalisation **91%** ;
- Sur les **76 346 094 XAF** reçus, le CNC a dépensé **62 037 011 XAF**, soit un taux de réalisation de **81%** ;
- Sur les **232 652 766 XAF** reçu, l'AGEOS a dépensé **174 787 493 XAF**, soit un taux de réalisation de **75%** ;
- Sur les **243 121 538 XAF** reçus, l'ANPN a dépensé que **191 737 724 XAF**, soit un taux de réalisation de **79%** ;

Au 31 Décembre 2020, le solde temporaire de trésorerie (en attente des données ANPN au 31 Décembre 2020) du programme est de **188 222 488 XAF** ventilé de la manière suivante :

- 34 566 989 XAF dans le compte d’approvisionnement ;
- 30 097 329 XAF dans le compte spécial UGP ;
- 14 309 083 XAF dans le compte spécial du CNC ;
- 57 865 273 XAF dans le compte de l’AGEOS ;
- 51 383 814 XAF dans le compte de l’ANPN.

Ce rapport présente les données financières des décaissements au 31/12/2020 pour l’ensemble des entités, à l’exception de celles de l’ANPN, au 30/11/2020, qui sont en cours de finalisation à la rédaction de ce rapport.

#### 4. REALISATION DU PROGRAMME D’ACTIVITES

Cette partie présente les avancées réalisées sur les activités du programme devant permettre de renseigner les indicateurs de résultat du programme PNAT-SNORNF de CAFI inscrits dans le CIN et d’atteindre les jalons de la lettre d’intention signée entre CAFI et le Gabon.

Pour chaque objectif ou résultat, des activités et sous-activités ont été identifiées. Les sections suivantes présentent les avancées réalisées après douze (12) mois de mise en œuvre du programme.

##### 4.1. RESULTAT 1 – « LE PNAT EST ACHEVE ET MIS EN ŒUVRE POUR UNE PLANIFICATION OPTIMALE DE L’AFFECTATION DES TERRES »

L’élaboration, l’adoption et la mise en œuvre du PNAT (Plan National d’Affectation des Terres) du Gabon suppose d’engager une série d’activités au niveau stratégique, juridique et technique dans le cadre d’un processus transparent et participatif.

Les activités permettant d’atteindre le résultat escompté comprennent notamment un renforcement des capacités opérationnelles des acteurs impliqués, des études techniques, scientifiques et juridiques, un processus de cartographie des villages du Gabon, des travaux liés au HVC et HSC, des consultations des parties prenantes à différentes échelles, des concertations interministérielles, et enfin des prises de décisions politiques.

Associées dans le cadre d’un processus cohérent, les activités envisagées doivent permettre d’optimiser la planification de l’affectation des terres pour soutenir les objectifs de développement durable du pays tout en répondant aux engagements pris dans le cadre de la Lettre d’intention signée entre le Gabon et CAFI.

Les entités impliquées dans la mise en œuvre des activités décrites ci-dessous sont le CNC, l’AGEOS et l’ANPN. Ces dernières travailleront en lien direct avec la CNAT qui est juridiquement en charge de l’élaboration du PNAT.

Pour atteindre cet objectif, les activités suivantes devront être mises en œuvre :

- Activité 1.1. Appui opérationnel à la CNAT et à ses sous-commissions :
  - Recrutement d'un cabinet juridique en appui à la sous-commission juridique de la CNAT ;
  - Appui aux activités des sous-commission de la CNAT ;
  - Engagement d'un référent technique national en planification de l'utilisation des terres de A1 à A5 ;
  - Engagement de 2 référents nationaux en communication et consultations de A1 à A5 ;
  - Engagement de 2 chauffeurs de A1 à A5 ;
  - Acquisition de matériel informatique ; Achat de véhicules, entretien, carburant, assurance.
- Activité 1.2. Résoudre les conflits d'affectation des terres et valider le PNAT V1 :
  - Résolution des conflits d'affectation des terres ;
  - Atelier national de validation des résolutions de conflit et du PNAT V1.
- Activité 1.3. Établir une Unité de cartographie et de gestion des données au sein de l'AGEOS :
  - Bonification pour un Ingénieur AGEOS en supervision de l'Unité de A1 à A5 ;
  - Engagement d'un gestionnaire de la base de données du PNAT de A1 à A5 ;
  - Engagement de deux techniciens SIG de A1 à A5 ;
  - Acquisition et renouvellement de matériel informatique ;
  - Installation de la base de données ;
  - Renforcement de capacités du personnel de l'unité de cartographie et de gestion de données.
- Activité 1.4. Communication et consultations au niveau national, provincial et départemental :
  - Définir le Plan de consultations et de communication pour l'ensemble du processus d'élaboration et de validation du PNAT ;
  - Communication et consultations des parties prenantes au niveau national, provincial et départemental ;
  - Produits de communications ;
  - Réunions et ateliers : réunions nationales annuelles de A1 à A5 ;
  - Réunions et ateliers : réunions départementales en A1, A3 et A5 ;
  - Réunions et ateliers : réunions provinciales annuelles de A1 à A5.

- Activité 1.5. Cartographie villageoise participative de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux :
  - Réalisation d'une étude de préfiguration et organisation d'un atelier méthodologique sur la cartographie villageoise participative ;
  - Réalisation des cartes villageoises participatives sur le territoire gabonais de A1 à A4.
- Activité 1.6. Étude et cartographie des potentialités de développement des principaux secteurs impliqués dans l'UTCF :
  - Cartographie du potentiel agricole des terres ;
  - Cartographie des gisements d'hydrocarbures et de minéraux et potentiel de développement ;
  - Analyse économique de l'extraction durable des ressources naturelles forestières.
- Activité 1.7. Modélisation des impacts des changements climatiques et établissement d'un réseau de stations mixtes météorologiques et hydrographiques :
  - Modélisation des impacts du changement climatique sur l'utilisation des terres ;
  - Établissement d'un réseau de stations nationales de surveillance météorologiques et hydrologique.
- Activité 1.8. Élaboration de définitions et de directives nationales relatives aux zones à Haute valeur de conservation (HVC) et à hauts stocks de carbone (HSC) :
  - Atelier de standardisation des méthodologies HCS ;
  - Relevés botaniques par l'Herbarium national pour affiner l'analyse des HVC "habitats rares" ;
  - Élaboration d'un rapport d'analyse et de cartes relatifs aux HVC-HSC au Gabon.
- Activité 1.9. Appui à l'analyse et à la décision pour l'élaboration du PNAT V2 :
  - Engagement d'un consultant international pour faciliter les exercices de modélisation d'optimisation et de prise de décisions.
- Activité 1.10. Évaluation d'impact du développement durable :
  - Élaboration d'une méthodologie et de lignes directrices pour la réalisation d'une étude d'impact du Développement Durable ;
  - Conduite de l'étude d'impact de développement durable.

#### 4.1.1 Niveau de mise en œuvre des activités du RESULTAT 1

##### a) Activité 1-1 : « Appui aux travaux de la CNAT et des sous-commissions »

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Recrutement d'un cabinet juridique en appui à la sous-commission juridique de la CNAT	Les DAO de ces deux études ont été envoyés pour ANO en off à l'AFD, afin de pouvoir lancer le processus de mise en concurrence. Les cabinets des listes restreintes ont été consultés, deux (2) cabinets ont déposé leurs offres, l'ouverture est prévue pour le lundi 18 janvier 2021 à 10 h à l'UGP.
Appui aux activités des sous-commissions de la CNAT	Une note technique a été rédigée par l'ATI, sur demande du CNC pour mettre en œuvre cette activité. Cette note technique a reçu le 04/12 une ANO de l'AFD partielle et à titre exceptionnel concernant les frais de communication téléphonique et de transport. A contrario les frais de défraiement n'ont pas été acceptés.
Engagement d'un référent technique national en planification de l'utilisation des terres de A1 à A5	Le référent technique national en planification de l'utilisation des terres a été recruté et a signé son contrat de travail. Il est rentré en solde au mois de Février 2020.
Engagement d'un référent national en communication et consultations de A1 à A5	Un référent national en communication a été recruté et est rentré en solde au mois de Janvier 2020.
Engagement d'un référent national en communication et consultations de A1 à A5 en remplacement de Félicien BOULENDE, remercié	L'UGP et les représentants des entités ont procédé, le 8 décembre 2020 à l'audition des candidats de la liste restreinte. Le PV d'audition et le rapport de sélection sont en cours de validation par l'ATI avant DANO à l'AFD.
Engagement de 2 chauffeurs de A1 à A5	Un recrutement global de 5 chauffeurs a été fait (2 pour le CNC, 2 pour l'AGEOS et 1 pour l'UGP) sur la base d'une liste restreinte de 10 chauffeurs présélectionnés en janvier 2019 par le CNC. L'UGP est en attente de l'acquisition des véhicules pour relancer la procédure de recrutement des chauffeurs.
Acquisition en A1 d'ordinateurs (x4), projecteurs et écrans (x2), appareils photos (x2), caméra vidéo (x2), smartphones (x2), imprimantes (x2), divers	Une partie des équipements (ordinateurs, appareil photo, smartphones) a déjà été acquise. Le reste est en attente d'acquisition par le CNC, vu l'indisponibilité de certains équipements.
Achat de 2 véhicules 4x4 en A1 (ce sont désormais 2 véhicules SUV, l'AFD ayant refusé l'achat de véhicules 4x4)	L'UGP a effectué l'ouverture et l'évaluation des offres. Un PV sur l'ouverture des offres et un rapport sur l'évaluation des offres ont été dressés. L'UGP est en attente de l'avis de l'AFD pour procéder au paiement.

##### b) Activité 1-2 : « Résolution des conflits d'affectation des terres et validation du PNAT V1 »

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Résolution des conflits d'affectation des terres du PNAT V0	Aucune action concernant cette activité n'a encore été menée. Toutefois, un cabinet juridique en appui à la commission juridique de la CNAT est en cours de recrutement pour l'élaboration du Manuel de procédures pour la résolution des conflits.
Réalisation d'un atelier national de validation des résolutions de conflit et de validation du PNAT V1	Aucune action concernant cette activité n'a pas encore été menée. Cette activité est programmée pour démarrer en année 2

c) Activité 1-3 : « Établir une unité de cartographie et de gestion des données au sein de l'AGEOS »

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Bonification de l'ingénieur AGEOS en supervision de l'Unité PNAT	L'ingénieur de l'AGEOS en appui à la cartographie et au suivi des forêts a été engagé et est rentré en activité à la fin du mois de Septembre 2019.
Recrutement d'un gestionnaire de la base de données du PNAT de A1 à A5	Le gestionnaire de la base de données du PNAT a été recruté et est rentré en activité en Juillet 2020.
Recrutement de deux techniciens SIG pour le PNAT de A1 à A5	Les deux techniciens SIG ont été recruté et sont rentré en activité en Juillet 2020.
Acquisition de matériel informatique (ordinateurs, serveurs, imprimante A0, etc.)	Tous les équipements informatiques livrés à l'AGEOS et Serveurs paramétrés.
Acquisition des logiciels et installation de la base de données	Accord entre toutes les parties sur les termes du contrat, ANO en off, DANO officielle transmise le 17/12/20 à l'AFD. Il reste à signer le contrat et procéder à l'installation dès le début du mois de Janvier 2021. Le paiement du prestataire interviendra après l'installation des Licences.
Renforcement de capacités du personnel de l'unité de cartographie et de gestion de données	Accord en off avec l'AFD sur la sélection du prestataire de formation. Projet de contrat à signer. Report des formations en Janvier 2021. Pour le recrutement de deux (2) stagiaires informaticiens, les fiches de postes et le rapport de sélection révisés validés en off par l'AFD. Projets de contrats de stage à faire valider par l'ONE avant transmission AFD pour ANO.

d) Activité 1-4 : « Communication et consultations au niveau national, provincial et départemental »

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Élaboration et validation d'une stratégie et d'un plan de communication et de consultation pour le PNAT	Le cabinet devant élaboré la stratégie et le plan de communication est en cours de recrutement (PV d'ouverture des offres et rapport d'évaluation). En attente du retour de l'AFD sur le contrat pour demande officielle de l'ANO.
Communication et consultations au niveau national, provincial et départemental	La première mission de communication et de consultation de 10 jours a été effectuée dans la province du Woleu-Ntem (Oyem), ainsi que deux (2) ateliers provincial et départemental ont été organisés en Décembre 2020.
Recrutement des référents PNAT au sein des Préfectures	Pendant la mission, un appel à candidature pour le recrutement d'un référent préfectoral a été lancé. Les CVs des candidats ont été récupérés et analysés. Les candidats sélectionnés ont été auditionnés et un rapport de sélection a été dressé. L'UGP est en attente de l'avis de l'AFD.
Acquisition du matériel informatique pour les référents PNAT au sein des Préfectures	Activité prévue en 2021.
Forfait annuel internet et impressions (papier, encre)	Activité prévue en 2021.
Produits imprimés pour la communication du PNAT	Activité prévue en 2021, suite au recrutement du cabinet pour la réalisation du plan et de la stratégie de communication.



e) Activité 1-5 : « Cartographie villageoise participative de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux »

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Recrutement du consultant international pour la réalisation d'une étude de préfiguration	La consultante a été recrutée et a signé son contrat le 14 octobre 2020. Deux (2) livrables sur les cinq (5) attendus sont en cours de révision avant leur validation. Il s'agit du rapport de cadrage et le rapport de l'état des lieux des méthodologies de cartographies participatives disponibles.
Réalisation d'un atelier méthodologique national relatif à la cartographie villageoise	Production des TDRs, du budget et identification du site (auditorium du Ministère en charge des forêts au lieu du parc national des Mont de Cristal). L'atelier prévu d'abord pour le mois de Novembre, a été reporté à Décembre. Mais compte tenu des difficultés techniques et logistique, l'atelier sera délocalisé à Libreville et se tiendra au courant du 1 <sup>er</sup> trimestre 2021.
Réalisation de trois cartographies pilotes	Cette activité étant assujettie à l'organisation de l'atelier méthodologique, elle a été renvoyée pour janvier 2021 après la tenue de l'atelier. Le test sera réalisé sur 14 villages et non 3 comme prévue dans le Prodoc. Ce test va se faire dans les villages sur l'axe Ntoum-Kango pour des raisons de logistique.
Recrutement d'un coordinateur ANPN expert en cartographie participative et chargé des transferts de données avec l'AGEOS de A1 à A4	Le coordonnateur de l'activité de cartographie participative est en activité.
Recrutement des équipes de terrain (5x4 cartographes)	Les 20 agents ont déjà été recrutés selon la clé de répartition (10 pour l'IRET et 10 pour le ANPN) et sont en activité.
Recrutement de 5 chauffeurs de terrain	Les 5 chauffeurs ont déjà été recrutés. En attente de la mise en circulation des véhicules pour prise de service des chauffeurs.
Acquisition de 5 véhicules 4x4	Les 5 véhicules 4x4 de l'ANPN dédiés à cette activité ont été dédouanés et sortis du Port d'Owendo fin Novembre. La sélection des prestataires d'assurances a été effectuée par l'ANPN le 07 Décembre 2020.
Acquisition de matériel informatique et de matériel dédié aux équipes de terrain	L'ANPN, en présence des représentants des entités des entités, a procédé à l'ouverture des offres des fournisseurs en Novembre 2020. Au 31/12/20, les PVs d'ouverture des offres et les rapports de sélection des fournisseurs n'ont pas été fournis à l'UGP.
Définition d'un plan de réalisation des missions de cartographie participative par Province	Aucune activité de terrain n'ayant été réalisé en 2020, le PTBA de la cartographie participative a été reconduit à l'identique avec des ajustements. La planification prévoit la réalisation de l'activité dans la province du Woleu-Ntem avec pour objectif de cartographier 700 villages soit près de 1/3 des villages du Gabon en 2021.
Fonctionnement des cinq véhicules 4x4 de l'ANPN pour l'activité de cartographie villageoise	Activité prévue dès le lancement de la cartographie participative en 2021. Toutefois, la sélection des prestataires d'assurances a été effectuée par l'ANPN le 07 Décembre 2020

f) Activité 1-6 : « Etude et cartographie des potentialités de développement des sous-secteurs de l'UTCF »

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Cartographie du potentiel agricole des terres	Le DAO a été lancé auprès de la liste restreinte de cabinets validés par l'AFD. La mise en concurrence a été lancée fin Novembre 2020. Il est prévu un retour des offres, et la sélection des cabinets en Janvier 2021.
Cartographie des gisements d'hydrocarbures et de minéraux et potentiel de développement	Le DAO a été lancé auprès de la liste restreinte de cabinets validés par l'AFD. La mise en concurrence a été lancée fin Novembre 2020. Il est prévu un retour des offres, et la sélection des cabinets en Janvier 2021.
Analyse économique de l'extraction durable des ressources naturelles	Le DAO a été lancé auprès de la liste restreinte de cabinets validés par l'AFD. La mise en concurrence a été lancée fin Novembre 2020. Il est prévu un retour des offres, et la sélection des cabinets en Janvier 2021.

g) Activité 1-7 : « Modélisation des impacts des changements climatiques et établissement d'un réseau de stations mixtes météorologiques et hydrographiques »

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Modélisation des impacts du changement climatique sur l'utilisation des terres	<p>Cette activité est assujettie au partenariat entre l'ANPN et l'ONG « The Nature Conservancy » (TNC).</p> <p>Suite à la validation du partenariat par l'AFD, une rencontre avec TNC/ANPN/UGP et ATI a été organisée dans les locaux de l'UGP courant Novembre 2020.</p> <p>Cette rencontre aura permis de passer en revue les activités prévues par TNC pour 2021. Suite à la demande de l'AFD du 23/12 de transmettre la DANO officielle, l'ATI a validé le 29/12 la note explicative permettant de demander officiellement l'ANO de l'AFD sur le gré à gré avec TNC. L'AFD a donné un ANO sur le Gré à Gré de TNC le 26 octobre 2020. En attente de la formalisation du contrat officiel entre TNC et l'ANPN, pour démarrage officielle de l'activité.</p>
Établissement d'un réseau de stations nationales de surveillance météorologiques et hydrologique	<p>Cette activité est assujettie au partenariat entre l'ANPN et « The Nature Conservancy » (TNC).</p> <p>Suite à la réunion avec TNC, il a été décidé que les spécifications techniques du matériel seraient précisées en Janvier 2021 par TNC. L'acquisition du matériel doit être finalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, les stations devant être installées sur site durant la saison sèche (pour des raisons pratiques). Néanmoins, pour gagner du temps, l'ATI et l'ANPN travailleront sur le montage du DAO dès début 2021.</p>

h) **Activité 1-8 : « Élaboration de définitions et de directives nationales relatives aux zones à Haute valeur de conservation (HVC) et à hauts stocks de carbone (HSC) »**

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Relevés botaniques par l'Herbarium national pour affiner l'analyse des HVC "habitats rares"	L'AFD a donné son ANO officielle le 4 décembre 2020 pour le recrutement du coordonnateur de cette activité. A cet effet, le Conservateur de l'Herbier National Gabonais (HNG) a été recruté. L'élaboration du programme de travail inscrit au PTBA 2021 va permettre à cette activité de pouvoir démarrer au premier trimestre 2021.
Élaboration d'un rapport d'analyse et de cartes relatifs aux HVC-HSC au Gabon	Les TDRs de l'atelier ont été transmis à l'AFD pour ANO en off, courant Novembre 2020. Le retour de l'AFD, le 2 Décembre 2020 soulève la question de l'adoption des directives nationales qui correspond à l'atteinte d'un des jalons de CAFI. L'atelier en question ne permettra, pas dès maintenant, atteindre cet objectif. Un travail important reste à effectuer et une consultance est notamment prévue à cet effet en plus de travaux d'inventaires par le HNG. Les TDRs de l'atelier doivent être révisés avec des ambitions moindre dans un premier temps. L'HNG est en discussion avec l'ANPN pour voir la possibilité de réaliser cet atelier suite aux premières missions de terrain, fin 2021.
Acquisition du matériel pour les équipes de terrain	Suite à la validation du poste de coordonnateur HNG, ce dernier a pu travailler avec l'ATI sur la définition des spécifications techniques du matériel. Ces données ont été transmises à l'ANPN, qui doit désormais monter le DAO relatif à ces acquisitions. L'acquisition du matériel doit être finalisée au 1 <sup>er</sup> trimestre 2021, afin de permettre aux équipes de se rendre sur le terrain rapidement.
Réalisation des missions d'inventaire	Suite à la validation du poste de coordonnateur HNG, ce dernier a pu travailler sur la définition d'un plan de réalisation des missions sur l'année 2021. Il est prévu la réalisation de 5 missions, pour 2 équipes, coordonnées avec les missions IRN. La première mission démarrera au premier trimestre 2021.

**4.2. RESULTAT 2 – « LE SNORNF EST OPERATIONNEL ET PERMET UN SUIVI EFFICACE DE L'UTCF »**

L'autre objectif du programme est d'établir un SNORNF pleinement opérationnel conforme aux directives du GIEC et de la CCNUCC pour le suivi de niveau 3, afin d'estimer les stocks de carbone et flux de GES, et de modéliser l'évolution des forêts sous l'effet des changements d'affectation des terres, voire du changement climatique (sous réserve de faisabilité scientifique).

Le SNORNF permettra par ailleurs d'appuyer la mise en œuvre du PNAT ainsi que de suivre et renforcer les initiatives sectorielles dans le domaine de la gouvernance forestière et de l'agriculture pour réduire la déforestation et la dégradation forestière. Les informations du SNORNF permettront notamment de suivre et de faciliter le contrôle de l'application des aménagements forestiers, les activités d'exploitation forestière et minières illégales ainsi que la valorisation de nouvelles terres agricoles.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités devront être mises en œuvre :

- Activité 2.1. Élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et de mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier :
  - Atelier méthodologique ;
  - Réalisation de missions de vérification au sol selon les besoins ;
  - Engagement de gestionnaires de base de données et de techniciens SIG au niveau national ;
  - Identification d'espace de bureaux et achat de matériel et logiciels.
- Activité 2.2. Suivi (cartographie) satellitaire de l'emprise spatiale des villages :
  - Engagement de techniciens nationaux en télédétection.
- Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain :
  - Phase 1 Pilote sur l'utilisation des images THR et des drones ;
  - Phase 2 : mise à disposition du budget restant si projet pilote concluant sur le terrain.
- Activité 2.4. Mise en place d'un Inventaire des ressources naturelles (IRN) sur le terrain :
  - Achèvement de l'établissement de parcelles d'IRN permanentes et de transects d'inventaire de faune ;
  - Analyse des changements de la structure forestière, de la diversité et des évaluations des stocks de carbone au moyen des données des nouvelles parcelles forestières.
- Activité 2.5. Cartographie des stocks et flux de carbone de la biomasse :
  - Cartographie nationale de la biomasse ;
  - Engagement d'un chercheur en post-doctorat pour 2 ans (A2 et A3) basé à l'AGEOS.
- Activité 2.6. Renforcement des capacités de l'AGEOS en matière de suivi de l'UTCF  
Cartographie du potentiel agricole des terres :
  - Renforcement de capacité des équipes de l'AGEOS pour une mise en œuvre optimale du SNORNF ;
  - Engagement en stage professionnalisant de deux étudiants en Master en A2 et A3.

#### 4.2.1. Niveau de mise en œuvre des activités du RESULTAT 2

- a) Activité 2-1. « Élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et de mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier »

Description de l'activité/sous-activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Engagement de 2 chauffeurs de A1 à A5	Une première phase de présélection a permis de retenir 10 CV. La poursuite du processus de recrutement des chauffeurs est conditionnée par l'acquisition des véhicules.
Engagement de gestionnaires de base de données et de techniciens SIG au niveau national	Les gestionnaires de base de données et le technicien SIG au niveau national ont déjà été recrutés ont débutés leurs activités au sein de l'AGEOS.
Engagement d'un ingénieur en télédétection	Le processus de recrutement a été bouclé par l'UGP et un ingénieur en télédétection e été recruté et a démarré ses activités au sein de l'AGEOS.
Recrutement d'un Expert en Télédétection en appui à la coordination des activités SNORNF de l'AGEOS	L'Expert en Télédétection a déjà été recruté. Il a débuté ses activités au sein de l'AGEOS.
Achat d'ordinateurs pour 6 agents de l'AGEOS	Tous les équipements informatiques ont été acquis et livrés à l'AGEOS et serveurs paramétrés.
Achat de matériel et équipement de terrain (4 GPS, 1 radiomètre, 1 caméra infrarouge, 1 drone, autres divers)	Les petits drones ont été acquis sur la ligne achat équipements terrain. CES drones sont parqués en dépôt douane en attente d'être livrés à l'AGEOS. L'AFD a délivré un ANO sur le choix du transitaire.
Acquisition de 6 licences ArcGIS	Le fournisseur de licence a été choisi. L'UGP est en attente de signature de contrat.
Acquisition 6 licences ERDAS	Les licences ERDAS ont été livrées à l'AGEOS et sont en attente d'installation sur les serveurs.
Rédaction des documents supports et autres procédures	Analyse Offre technique SIRS analysée et validée ; Document descriptif des missions terrain rédigé et soumis ; Document descriptif des missions à SIRS rédigé et soumis.
Mise à jour du masque forestier	Première mission de 10 jours de collecte des données sur le masque forestier réalisé les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et de la Nyanga.
Co-développement de la chaîne de traitement	Non démarré
Co-développement de la plateforme	Non démarré
Transfert des technologies	Non démarré
Transfert des compétences	Non démarré
Phase pilote/opérationnelle de la solution SIRS	Non démarré

b) Activité 2-2. « Suivi (cartographie) satellitaire de l'emprise spatiale des villages »

<b>Description de l'activité</b>	<b>Niveau d'exécution au 31/12/2020</b>
Identifier un Ingénieur de l'AGEOS en appui à la cartographie de l'emprise spatiale des villages du Gabon	L'Ingénieur de l'AGEOS en appui à la cartographie de l'emprise spatiale des villages est rentré en activité à la fin du mois Septembre 2019.
Engagement d'un ingénieur en télédétection en Suivi (cartographie) satellitaire de l'emprise spatiale des villages.	Le processus de recrutement a été bouclé par l'UGP et un ingénieur en télédétection a été recruté. Il a démarré ses activités au sein de l'AGEOS début Juillet 2020.
Rédaction des documents supports et autres procédures	Méthodologie de production de l'emprise spatiale des villages rédigée et soumise. Réunion de concertation avec l'équipe ANPN de cartographie participative villageoise tenue. Document descriptif des missions terrain rédigé et soumis.
Prises de vues par drones des villages	Les premières missions seront réalisées au premier trimestre 2021, en concertation avec les missions de cartographie participative menées par l'ANPN.
Production des orthomosaïques	Non démarrée
Cartographie de l'état de référence de l'emprise spatiale des villages	Non démarrée

c) Activité 2-3. « Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain »

<b>Description de l'activité</b>	<b>Niveau d'exécution au 31/12/2020</b>
Bonification pour un Ingénieur en télédétection de l'AGEOS	Un Ingénieur en télédétection de l'AGEOS a été recruté depuis la fin du mois Septembre 2019. Il bénéficie d'une bonification salariale depuis le mois de Septembre 2019.
Achat et livraison de 5 drones à très haute performance en A1 (y compris frais liés à la formation et à la mise à jour des logiciels)	Reprise de la procédure. Les éléments (Spécifications techniques, listes restreintes et DC) nécessaires à la mise en concurrence de 2 AO sur 3 ont été finalisés en Décembre 2020, et transmis en off à l'AFD. Les termes de l'AO pour le drone Lidar sont encore en discussion.
Achat de 100 images THR en A1 et A2	Reprise de la procédure pour un budget sur la durée du programme. Demande de gré à gré à rédiger avant transmission à l'AFD. Projet de contrat à bons de commande à rédiger.
Rédaction des documents supports et autres procédures	Documents analysés et rédigés.
Mise en place du réseau de partenaires	TDR de la solution de partage de l'information rédigé.
Caractérisation des perturbations du couvert forestier	Non démarrée
Suivi des autres activités	Non démarrée

d) Activité 2-4. « Mise en place d'un Inventaire des ressources naturelles (IRN) sur le terrain »

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Engagement d'un administrateur des données pour 3 ans de A1 à A3	L'administrateur des données a déjà été recruté et a démarré ses activités.
Engagement de deux agents chargés de l'entrée et de la vérification des données pour 3 ans	Les deux agents ont déjà été recrutés et ont démarré leurs activités.
Engagement de deux chauffeurs pour 3 ans de A1 à A3	Sur les deux chauffeurs engagés, un a malheureusement désisté. L'UGP est en attente de la désignation d'un nouveau chauffeur par le Directeur des Opérations de l'ANPN.
Engagement de 26 agents de terrain répartis en 4 équipes pour 3 ans de A1 à A3	Les 26 agents ont été recrutés et ont commencé leurs activités par une mission de terrain dans la province de la Nyanga.
Engagement de 2 botanistes nationaux pour 3 ans de A1 à A3	Les 2 botanistes ont été recrutés et commencé leurs activités par une mission de terrain dans la province de la Nyanga
Recrutement d'un consultant international 1 mois par an en A2 à A4	La procédure de mise en concurrence des candidats a été lancée en Décembre 2020. Les soumissions des candidats sont attendus courant Janvier 2021, pour une sélection au premier trimestre 2021.
Engagement d'un chercheur post-doctorant en A2 à A4	Le chercheur post-doctorant a été recruté et est rentré en solde en janvier 2020. Il est en activité depuis juillet 2019.
Achat de 2 véhicules 4x4	Les véhicules sont acquis et opérationnels.
Achat de matériel pour chacune des 4 équipes	Suite à l'annulation de la procédure par l'AFD pour infructuosité, une nouvelle procédure a permis de récupérer de nouvelles offres en Novembre 2020. A la fin de l'année 2020, l'UGP était toujours en attente des rapports d'évaluation des fournisseurs.
Achat de matériel pour un kit de terrain pour chaque agent de terrain	Idem que précédemment, les offres ont été reçues en Novembre 2020. A la fin de l'année 2020, l'UGP était toujours en attente des rapports d'évaluation des fournisseurs.
Réalisation des missions d'inventaires des parcelles d'IRN	Une mission d'IRN dans la province de la Nyanga et installation de 21 parcelles permanentes.
Recrutement d'un laboratoire pour réaliser les analyses chimiques de sols	Suite au refus de gré-à-gré de l'AFD avec le laboratoire d'analyses des sols de l'université de Duke, une procédure de mise en concurrence a été lancée avec plusieurs laboratoires. Les offres doivent être retournées courant Janvier 2021.
Partenariat avec le CENAREST pour les analyses de sols et des échantillons botaniques	Une note technique a été rédigée pour demander la validation du partenariat ANPN-CENAREST. En attente de la validation du partenariat par l'AFD.

#### 4.3. RESULTAT 3 – « COORDINATION ET GESTION EFFICIENTE ET TRANSPARENTE DES PROGRAMMES ET ACTIVITES DU CIN »

Une Unité de Gestion du Programme (UGP) a été mise en place au début du Programme pour toute la durée d'exécution de ce dernier. Elle est composée d'une équipe de neuf personnes. Elle est notamment chargée de la bonne coordination de la mise en œuvre du programme. Elle s'appuie principalement sur trois agences d'exécution des activités à savoir l'AGEOS, l'ANPN et le CNC. L'UGP est appuyée de manière permanente par un cabinet, qui lui prête assistance technique sur tous les dossiers en cours.

L'UGP est composée d'un coordonnateur national, d'un responsable en passations de marchés (RPM), d'un responsable administratif et financier (RAF), d'un responsable suivi-évaluation et reporting CAFI (RSE), de deux juniors, d'un chargé du secrétariat et d'un chauffeur. L'UGP dispose d'un local à usage de bureaux équipé, de matériel informatique, de deux véhicules (en cours d'acquisition) et d'un budget pour son fonctionnement et pour l'accomplissement de ses missions.

Le Coordonnateur National est responsable de la bonne exécution du programme et de la bonne utilisation des fonds devant le COPIL et l'AFD.

L'UGP reçoit directement les décaissements de l'AFD. Elle reçoit également les demandes de financement des agences d'exécution qu'elle valide avant paiement, soit directement, soit via l'AFD.

Les principales missions de l'UGP seront les suivantes :

- Rédaction des manuels de procédures ;
- Programmation des activités et budgets annuels (devis Programme) ;
- Gestion du personnel sous sa tutelle ;
- Coordination des activités en lien avec les agences de mise en œuvre et les prestataires externes ;
- Gestion de la passation des marchés ;
- Suivi et évaluation de l'exécution du Programme, en suivant les décisions du COPIL ;
- Centralisation et révision des rapports d'activités des agences de mise en œuvre ;
- Élaboration et transmission des rapports d'activités du Programme au COPIL ;
- Centralisation des éléments comptables et élaboration des rapports comptables.

L'UGP dispose d'un budget spécifique lui permettant de louer des locaux pendant toute la durée du programme, recourir à des prestataires extérieurs indépendants pour la réalisation d'une évaluation à mi-parcours du Programme et pour la conduite d'audits financiers semestriels. Elle pourra également, au besoin, lancer des appels d'offres permettant de recourir ponctuellement aux services de consultants pour combler d'éventuelles défaillances ou assurer l'atteinte de certains objectifs

Pour atteindre ses objectifs, plusieurs activités devront être mises en œuvre à savoir :



- Activité 3.1. Recrutement du personnel de l'UGP :
  - Engagement d'un coordinateur national ;
  - Engagement d'un assistant technique de niveau international ;
  - Engagement de deux juniors déjà présents au CNC ;
  - Engagement d'un responsable en passations de marché (RPM) ;
  - Responsable suivi et évaluation - reporting CAFI (RSE) ;
  - Engagement d'un responsable administratif et financier (RAF) ;
  - Engagement d'une secrétaire ;
  - Engagement d'un chauffeur ;
  - Engagement d'une technicienne de surface.
- Activité 3.2. Achat équipement/véhicules, fonctionnement et entretien :
  - Acquisition d'un local à usage de bureaux pour l'UGP ;
  - Acquisition du système comptable et de l'équipement informatique de l'UGP ;
  - Acquisition du matériel informatique ;
  - Acquisition du mobilier de bureau ;
  - Acquisition de 2 véhicules 4x4 de l'UGP.

#### 4.3.1. Niveau de mise en œuvre des activités du RESULTAT 3

##### a) Activité 3-1. « Recrutement du personnel de l'UGP »

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2019
Engagement d'un coordinateur national	Un nouveau coordonnateur de l'UGP a été recruté et est rentré en activité en Avril 2020.
Engagement d'un assistant technique de niveau international	Le Cabinet SalvaTerra SAS a été recruté en Octobre 2019 et est en activité.
Engagement de deux juniors déjà présents au CNC	Les deux (2) consultants juniors déjà présents au CNC ont été mis à la disposition de l'UGP en Juillet 2019 et sont en activité.
Engagement d'un responsable en passations de marché (RPM)	Le RPM de l'UGP a été promu coordonnateur de l'UGP. Un nouveau RPM est en cours de recrutement. Les candidats de la liste restreinte ont été auditionnés et un rapport de sélection a été élaboré.
Responsable suivi et évaluation - reporting CAFI (RSE)	Le RSE a été recruté en Avril 2019 et est en activité.
Engagement d'un responsable administratif et financier (RAF)	Le RAF a été recruté en Avril 2019 et est en activité.
Engagement d'une secrétaire	La secrétaire de l'UGP a été recruté en 2019 et est en activité.
Engagement d'un chauffeur	Une première phase de présélection a permis de retenir 10 CV. La poursuite du processus de recrutement du chauffeur est conditionnée par l'acquisition des véhicules de l'UGP.
Engagement d'une technicienne de surface	Une Technicienne de surface a été recruté en Aout 2019 et est en activité.

a) Activité 3-2. « Achat équipement/véhicules, fonctionnement et entretien »

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Acquisition du système comptable et de l'équipement informatique de l'UGP	Logiciel TOMPRO acquis, installé et fonctionnel.
Acquisition du matériel informatique	11 ordinateurs acquis et fonctionnels.
Location des locaux	Locaux payés et fonctionnels.
Acquisition du mobilier de bureau	Mobilier acquis et fonctionnel.
Acquisition de 2 véhicules 4x4 de l'UGP	La première procédure d'acquisition des 2 véhicules de l'UGP a été reprise, l'AFD ayant refusé les véhicules 4x4. L'UGP a relancé la procédure, et effectué l'ouverture et l'évaluation des offres. Un PV sur l'ouverture des offres et un rapport sur l'évaluation des offres ont été dressés et fournis à l'AFD. L'UGP est en attente de l'avis de l'AFD pour procéder au paiement début 2021.

b) Activité 3-3. Budget de fonctionnement et missions spécifiques de l'UGP

Description de l'activité	Niveau d'exécution au 31/12/2020
Budget de fonctionnement pour la coordination	Frais internet et de communication opérationnels.
Location de locaux	L'UGP a signé un contrat de bail pour la location d'un local usage de bureau.
Budget autres ateliers	Aucun atelier n'a été organisé à ce jour. Le processus de préparation de l'atelier de lancement est bouclé mais la survenance de la pandémie de la COVID 19 a occasionné la suspension temporaire de l'atelier.
Budget pour des consultances en fonction des besoins	Aucune consultation n'a été organisée à ce jour pour le compte de l'UGP.
Missions spécifiques de l'UGP	Un programme de missions de l'UGP a été élaboré et ajouté au PTBA 2021. Ces missions permettront d'évaluer les activités CAFI sur le terrain. Elles porteront également sur le suivi-évaluation des premières activités de communication et sensibilisation sur le PNAT.
Budget pour évaluation indépendante à mi-parcours	Aucune évaluation indépendante n'a encore été organisée pour le compte de l'UGP. L'évaluation indépendante est prévue en février 2021.
Budget pour des audits financiers annuels	L'UGP a organisé un audit comptable et financier en janvier 2020. Le rapport a été présenté par le cabinet d'expertise comptable Bakertilly pendant le COPIL n°2 du 18 juillet 2020. Un plan d'actions des recommandations élaboré par l'UGP est en cours de mise en œuvre. Un audit similaire doit être réalisé au premier trimestre 2021, pour l'année 2020.
Renforcement des capacités pour les membres de l'UGP	Cette activité n'a pas été réalisée en 2020. Cette activité a été différée en 2021, et programmée dans le PTBA, en attente d'une note technique descriptive des formations retenues.
Mise en place d'une assurance maladie pour le personnel du programme CAFI	Cette assurance n'a pas été mise en place en 2020. Cette prise en charge a été différée en 2021, et inscrite dans le PTBA pour validation par le COPIL.

## 5. SUIVI DES INDICATEURS DES JALONS DE LA LETTRE D'INTENTION

La République gabonaise et CAFI ont signé une lettre d'intention le 27 juin 2017 qui établit un partenariat pour la mise en œuvre d'un cadre d'investissement qui repose d'une part, sur l'atteinte de jalons liés aux engagements climatiques du Gabon et d'autre part, sur la mise en place d'un Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) et d'un Système National de suivi et d'Observations des Ressources Naturelles et Forestières (SNORNF).

A travers cette initiative, le Gabon s'est engagé à réaliser des d'indicateurs de progrès dans les domaines liés (i) à l'affectation du territoire, (ii) à la surveillance des forêts et (iii) à la Gouvernance forestière. Au total 25 jalons à atteindre progressivement jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour permettre un suivi régulier de la matrice des jalons, du suivi des activités du programme, le Responsable suivi-évaluation a entrepris depuis le mois de septembre 2020 des rencontres avec les administrations sectorielles concernées pour s'imprégner du niveau d'avancement des activités réalisées et mesurer les difficultés rencontrées. Des points sur l'avancement des jalons sont régulièrement faits avec l'AFD, le CNC et le Secrétariat CAFI.

La matrice ci-dessous fait le point sur le niveau de réalisation des jalons au 31 décembre 2020. En effet, il ressort que sur les 10 jalons prévus pour être atteints au plus tard le 31 décembre 2020, 5 peuvent être considérés comme atteints soit un taux de réalisation de 50%. Par ailleurs, 5 jalons sont partiellement atteints.

**Tableau : Point d'avancement des jalons CAFI GABON au 31/12/2020**

1. AFFECTATION DU TERRITOIRE					
Entité responsable de l'action	Jalons de la Lettre d'intention signée entre le Gabon et CAFI	Points de situation	STATUT DU JALON AU 31/12/2020	Indicateurs de suivi	Indicateurs de réalisation
<b>Jalon intermédiaire de décembre 2017</b>					
<b>Ministère de l'Agriculture &amp; Secrétariat CAFI</b>	1.a. Signature de la Déclaration de Marrakech sur la production durable de l'huile de palme dans le cadre de l'Initiative huile de palme en Afrique (APOI).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclaration non signée.</li> <li>Compte rendu de réunion et feuille de route pour la signature non réalisée.</li> </ul>	<b>Partiellement atteint</b>	Rapport sur la définition des forêts. Compte rendu sur l'avancement du dossier.	Déclaration signée et publiée en conseil des ministres
<b>Jalon intermédiaire de juin 2018</b>					
<b>ANPN</b>	1.c. Élaboration et adoption de directives et de définitions nationales visant à assurer que les forêts à HSC et de HVC ne soient pas converties à d'autres usages, conformément au consensus international émergent et aux meilleures pratiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>20/11/2020 : JALON Adoption de la Directive en Conseil des Ministres du 20/11/2020.</li> <li>Atelier sur la méthodologie HSC/HVC pour élargir le champ d'action de la directive déjà adoptée (15/01/2021)</li> </ul>	<b>Atteint</b>	Principes nationaux validés. Rapport d'activités	Directives et de définitions nationales visant à assurer que les forêts à HSC et de HVC ne soient pas converties à d'autres usages adoptés.
<b>Jalon intermédiaire de juin 2019</b>					
<b>ANPN</b>	1.f. Fixation préliminaire d'un plafond à long terme relatif à la conversion neutre en carbone des forêts non-HSC/HVC à d'autres usages (et de manière exceptionnelle les forêts HSC/HVC comme indiqué dans l'article I.a.i), conformément aux directives nationales ci-dessus et sur la base d'un besoin initial estimé d'une	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atteinte du jalon : Existence d'un plafond fixé et communiqué.</li> <li>Plafond devant figurer dans la politique de neutralité carbone :</li> <li>Atteinte partielle du jalon</li> </ul>	<b>Partiellement atteint</b>	Rapport sur le niveau de référence en lien avec CAFI3, rapport d'activités, rapport de missions de suivi des activités.	Plafond à long terme relatif à la conversion neutre en carbone des forêts non HSC/HVC à d'autres usages, conformément aux directives nationales, adopté

	superficie cumulative dans le long terme de 400 000 ha, et d'un plafond annuel de conversion de 10 000 ha au maximum	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Le Niveau de Référence des Forêts est en cours de validation au niveau national et vérification indépendante : Version 7 soumise à la consultation publique</li> </ul>			
<b>CNC</b>	<p>1.h. Rapport sur les progrès réalisés en matière de planification participative et inclusive de l'affectation du territoire contenant notamment :</p> <p>i. La composition, le mandat et les activités de la Commission nationale interministérielle et des commissions provinciales ;</p> <p>ii. Un sommaire des processus de consultation et des mesures mises en œuvre pour répondre aux préoccupations actuellement décrites au titre de l'activité 1.5 du Cadre d'investissement national.</p> <p>iii. Un sommaire des activités menées au titre du mécanisme de gestion des plaintes de la Commission Nationale de l'Affectation du Territoire (CNAT).</p>	<p>Les discussions préparatoires ont démarré sur la base du PNAT V0, qui est l'état des lieux de la planification participative.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Atteinte totale :</li> <li>o Existence du rapport finalisé au 31 décembre</li> <li>o Le rapport contient les 3 sections</li> </ul> <p>Atteinte partielle :</p>	<b>Atteint</b>	Rapport d'activités, rapport de missions de suivi des activités	Rapport sur les progrès réalisés en matière de planification participative et inclusive de l'affectation du territoire adopté par le Gouvernement
		<ul style="list-style-type: none"> <li>o Ebauche du rapport. Un draft de rapport de progrès a été réalisé et suite une procédure de revue qualité.</li> </ul>			
<b>CNC</b>	1 i. Rapport sur l'avancement des activités de cartographie portant sur l'adaptabilité des terres à un usage agricole, à l'extraction minière, la conservation, la vulnérabilité au climat et à l'exploitation durable des ressources naturelles.	<p>Du progrès : Ce jalon fait l'objet d'études en cours. Les TDRs sur le potentiel UTCF ont été élaborés et sont en cours de validation dans les Administrations sectorielles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Atteinte totale :</li> <li>o Existence du rapport finalisé au 31 décembre</li> </ul>	<b>Atteint</b>	Rapport sur l'étude portant sur l'adaptabilité des affectations des terres ; suivi des ANO du processus de recrutement	Rapport sur l'avancement des activités de cartographie portant sur l'adaptabilité des terres à un usage agricole, à l'extraction minière, la conservation, la vulnérabilité au climat et à l'exploitation durable des ressources naturelles validé.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>o Le rapport doit contenir les 3 sous points</li> </ul>			
		Atteinte partielle : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Existence du rapport mais sections manquantes.</li> <li>o Ebauche du rapport. Un draft de rapport de progrès a été réalisé et est suite une procédure de revue qualité.</li> </ul>			
<b>2. SURVEILLANCE DES FORÊTS</b>					
	<b>Jalons de la Lettre d'intention signée entre le Gabon et CAFI</b>	<b>Points de situation</b>	<b>STATUT DU JALON AU 31/12/2020</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Indicateurs de réalisation</b>
<b>Jalon de décembre 2021</b>					
<b>Jalon de juin 2019</b>					
<b>AGEOS</b>	2.d. Rapport préliminaire sur la surveillance des activités économiques forestières.	Rapport préliminaire sur la surveillance des activités économiques forestières disponible. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteinte partielle :</li> </ul> Rapport en cours de revue qualité.	<b>Atteint</b>	Rapport d'activités, rapport de missions de suivi des activités	Rapport préliminaire sur la surveillance des activités économiques forestières adopté.
<b>3. GOUVERNANCE FORESTIERE</b>					
	<b>Jalons de la Lettre d'intention signée entre le Gabon et CAFI</b>	<b>Points de situation</b>	<b>STATUT DU JALON AU 31/12/2020</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Indicateurs de réalisation</b>
<b>Jalon de 2017</b>					
<b>CNAT</b>	3.a. Conformément à l'article 11 du Décret portant création de la CNAT, des représentants de la société civile et du secteur privé sont	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteinte du jalon : La prochaine session de la CNAT devant se tenir en octobre a été reportée à une date ultérieure.</li> </ul>	<b>Partiellement atteint</b>	Rapport d'activités, données techniques des missions	Décret portant insertion des OSC et le secteur privé dans les travaux des commissions de la CNAT adoptés par le Gouvernement.

	associés aux travaux de la commission	<p>Atteinte partielle : L'article 11 du décret 00212/PR/MEPPDD du 21 juillet 2017 portant création et organisation de la Commission Nationale d'Affectation des Terres (CNAT) énonce les missions du Secrétariat Permanent de la CNAT tandis que son article 5 désigne les membres observateurs de ladite Commission, dont les représentants de la société civile et du secteur privé. Toutefois ce décret est en cours de réaménagement et sera soumis à la prochaine plénière de la CNAT (mais la place des OSC ne fait pas parti, à priori, des points qui devront changer)</p>			
<b>Jalon de 2018</b>					
<b>Ministère de L'économie et Cellule Développement Durable de la Primature + UGP + MOD</b>	3.b. Établissement d'un cadre de S&E commun à l'aide internationale au développement pertinente pour aligner les flux de financement et l'assistance technique	JALON ATTEINT : Une cellule FINEX existe au sein du Cabinet du Ministre de l'Economie. Son objectif est d'optimiser tous les financements extérieurs (bilatéral et multilatéral) obtenus par le Gabon afin que ceux-ci puissent être comptabilisés dans le budget de l'état dans le souci de la bonne gouvernance.	<b>Atteint</b>	Compte rendu de la séance de travail avec les responsables du FINEX .	Cadre de suivi-évaluation à l'aide internationale au développement mis en place et fonctionnel.
<b>Jalon de 2019</b>					
<b>CNAT et Direction Générale des Forêts</b>	3.f. Établissement d'une cible de réduction des émissions par hectare et des émissions totales provenant de la dégradation des forêts pour les concessions forestières résiduelles et élaboration et adoption d'un plan d'action pour atteindre cette cible, avec notamment des améliorations des critères d'exploitation visant à	<p>Atteinte totale : Cible d'émissions définie via le FREL mais pas cible par hectares</p> <p>Atteinte partielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le FREL (NRF) encore appelé Niveau de Référence des Forêts, permet d'évaluer les émissions de GES issues de ce secteur et de pour une année X les émissions en surplus ou en moins par rapport à une période historique donnée (2000-2009) ou (2006-2015).</li> </ul>	<b>Partiellement atteint</b>	Comptes rendus des séances de travail avec la DGF et rapport d'activités	Nouveau code forestier adopté par le Gouvernement et décret d'application dudit code.

	réduire les impacts par hectare sur le climat et la biodiversité.				
<b>CNC &amp; Responsable désigné par le Ministère des forêts</b>	3.g. Mise en œuvre d'un système d'information sur les garanties conforme aux décisions pertinentes de la CCNUCC et inclusion dans le rapport national à la CCNUCC du premier résumé d'information sur la façon dont les garanties appropriées sont prises en compte et respectées conformément aux décisions de la CCNUCC	<p>Atteinte du jalon : Note de conception du SIS et le SOI soumis à la consultation des parties prenantes.</p> <p>Atteinte partielle des jalons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Version finale sur SOI disponible et note de conception du SIS disponible.</li> <li>• Consultation au niveau nationale : du 30 septembre 2020 au 1 octobre 2020 et lors de l'atelier sur les marchés de crédit carbone organisée du 23 au 27 novembre 2020.</li> <li>• Validation au niveau national (nécessiter de s'accorder sur le degré de validation) du SOI et la note de conception du SIS.</li> <li>• Recrutement de l'équipe Sauvegarde au Gabon</li> <li>• Développement du SIS.</li> </ul>	<b>Partiellement atteint</b>	Compte rendu des séances de travail avec le CNC, le Ministère des Forêts et rapport d'activités de la Task Force	Rapport national à la CCNUCC



## 6. CADRE DE RESULTATS DU PROGRAMME

### 6.1. Suivi des indicateurs de résultats du Programme

Dans la logique de la théorie du changement présentée dans le CIN du Gabon, le présent Programme vise à produire des effets qui contribueront à générer des impacts positifs :

- Amélioration du bilan GES du secteur de l'UTCF ;
- Co-bénéfices de développement.

Cependant, les impacts dépendent aussi de facteurs externes au présent programme qui ne sont pas tous maîtrisables. Aussi, si toutes les conditions sont réunies, les indicateurs d'impact du CIN sont prévus pour être atteints au terme de la mise en œuvre du programme (dans 3 ans). Ainsi, les réalisations effectives du PNAT et du SNORNF sont essentielles pour l'atteinte des objectifs du programme.

De même, le présent programme vise à générer deux effets déjà identifiés dans le CIN du Gabon et qui ont été traduits en deux objectifs spécifiques :

- Effet 1. Planification optimale de l'affectation des terres ;
- Effet 2. Système performant de suivi de l'UTCF.

A chacun de ces effets correspond un résultat final (R1 et R2), atteint par l'obtention de produits intermédiaires (ou résultats immédiats). La collecte des données sur le terrain et le suivi les indicateurs de produits, grâce à la mise en œuvre planifiée des activités du programme permettront d'atteindre les résultats immédiats attendus par le programme.

Pour l'année 2020, en dehors des activités 1.9, 1.10 et 1.11 (Appui à l'analyse et à la décision pour l'élaboration du PNAT V2, Évaluation d'impact du développement durable et adoption politique et mise en œuvre du PNAT) qui n'ont pas encore démarrées, toutes les activités du programme sont en cours de réalisation mais à des niveaux différents de mise en œuvre, en fonction de la programmation dans le PTBA.

Le tableau ci-dessous présente le niveau de chaque indicateur à la fin de l'année 2020 en rapport à la valeur de référence de 2017.

**Tableau de suivi des indicateurs du programme PNAT/SNORNF**

Résultat attendu	Indicateurs	Fréquence de la collecte	Méthode de collecte	Responsable de la collecte	Valeur de référence		2020			Résultats/Activité du Programme
					2017	Prévu	Atteint	Gap		
R1. Le PNAT est adopté et mis en œuvre pour une planification optimale de l'affectation des terres	Existence d'un PNAT VF*	Annuelle	Rapports d'activités	Responsables d'activités PNAT	PNAT V0 - affectation des terres non optimale, existence de conflits	PNAT VF adopté et mis en œuvre - affectation optimale des terres	PNAT V1 en cours	Retard dans la mise en œuvre des activités (recrutement du personnel et acquisition des équipements et partenariat avec TNC)	Activités 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6, 1.7, 1.8, 1.9, 1.10 et 1.11	
R1.a. Conflits d'affectation des terres résolus	Nombre de cas de conflits et surfaces concernées par des conflits (en ha)	Trimestriel	Rapports d'activités	Référent technique en planification d'affectation des terres+ référents locaux.	Conflits juridiquement incompatibles identifiés dans le PNAT V0	Recrutement d'un cabinet en vue d'assister juridiquement la CNAT – Recrutement d'un cabinet juridique en vue de créer le manuel de procédures de la CNAT	Le processus de mise en concurrence a permis de recevoir des offres en Décembre 2020. Les cabinets seront recrutés au 1 <sup>er</sup> premier trimestre 2021.	Retard dans le démarrage de cette activité	Activités 1.1 et 1.2	
R1.b. Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles	Types et quantité de données ajoutées à la BdD Nombre de cartes thématiques produites Cartes d'affectation des terres produites	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 1.3	Base de données PNAT V0 incomplète (2015) accessible en ligne	Méthodologie de collecte et principe d'échange de données validés ; Protocole d'échange des données signé ; Liste et format des données définis, unité de cartographie et de gestion de données mise en place et fonctionnelle, Données du PNAT V0 collectées, Traitées et mises à jour, Base de données du PNATV1 élaborée et testée et base de données et cartes du PNAT V1 mises à jour et accessibles	État des lieux des données PNAT V0, Format de données proposé, Protocole d'échange de données proposé, première phase de Données collectées, Model conceptuel de la base de données déjà réalisé ; TDR de la solution	Retard dans la Mise en œuvre de la solution PNAT V1	Activité 1.3	
R1.c. Stratégie de communication, de consultations et de consensus définie et mise en œuvre	Nombre et types de produits de communication et utilisation/distribution Nombre de consultations tenues, désagrégées par provinces et départements	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 1.4	Aucune consultation des parties prenantes et des populations au niveau provincial et départemental pour l'affectation des terres	Stratégie et Plan de communication et de consultation et de consultation pour le PNAT élaboré et validé, Consultant recruté et contrat signé, réunions et ateliers : réunions nationales, provinciales et départementales réalisées	Offre du cabinet réceptionné, Rapport de sélection + Projet de contrat envoyé en off à l'AFD. Deux ateliers tenus (un atelier provincial et un atelier départemental)	Retard dans le recrutement des consultants (stratégie de communication et consultation) et site web	Activité 1.4	

R1.d. Cartographies participatives des villages réalisées et géoréférencées	Nombre de villages cartographiés Nombre de cartes villageoises validées	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 1.5	Aucune carte villageoise participative géoréférencée dans la base de données du PNAT	Personnel de la cartographie et consultants recrutés, matériels de terrain et informatique acquis, organisation de l'atelier méthodologique et tests et études de préfiguration réalisée	Personnels et consultants recrutés, étude de préfiguration en cours.	Retard dans l'acquisition du matériel, de l'organisation de l'atelier méthodologique et tests dans les villages	Activité 1.5
R1.e. Cartes et analyses des potentialités de développements des secteurs agricoles, forestiers, miniers et pétroliers disponibles	Nombre et types de cartes et d'analyses thématiques produites	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 1.6	Pas d'analyses ni de cartes des potentialités sectorielles	Cabinet pour la réalisation de l'étude et cartographie des potentialités de développement des sous-secteurs de l'UTCF recruté	Les trois DAO ont été lancés auprès de la liste restreinte de cabinets validés par l'AFD. Il est prévu un retour des offres à la mi-Janvier 2021	Retard dans le retour des TDRs amendés par les administrations sectorielles	Activité 1.6
R1.f. Impacts des changements climatiques sur l'UTCF modélisés et pris en compte	Nombre et types de cartes réalisés Nombre de modèles climatiques utilisés	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 1.7	Pas de cartes de vulnérabilités du secteur UTCF au CC	Partenariat avec TNC validé	En attente de la signature du contrat officiel pour démarrage de l'activité.	Retard dans la mise en œuvre du partenariat entre l'ANPN et TNC	Activité 1.7
R1.g. Réseau de stations mixtes météorologiques et hydrologiques mis en place et suivi	Nombre de stations mixtes installées	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 1.7	Quasi-absence de réseau de stations météorologiques et hydrologiques	6 stations de surveillance hydrométéorologiques acquises	Réflexion en cours sur les spécifications et le DAO pour les stations. L'acquisition sera faite au premier trimestre 2021	Retard dans la mise en œuvre du partenariat entre l'ANPN et TNC	Activités 1.7
R1.h. Définitions et directives relatives aux HSC et HVC élaborés	Nombre de cartes HSC et HVC élaborées	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 1.8	Travaux en cours à l'ANPN mais incomplets sur HVC "habitats rares" et HSC	Coordonnateur de l'activité 1.8 recruté et atelier pour l'élaboration et la définition des directives nationales relatives aux forêts HVC et HSC réalisé	Le coordonnateur de l'activité a été recruté et les TDRs de l'atelier ont été transmis à l'AFD pour ANO	Retard dans le recrutement du coordonnateur de l'activité	Activité 1.8
R1.i. Outils et méthodes multi-critères d'aide à la décision utilisés et PNAT V2 élaboré	Nombre et types de scénarios élaborés	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 1.9	Absence de vision trans-sectorielle et de méthode d'appui à la décision pour l'affectation des terres	N/A			
R1.j. Étude d'impact de développement durable (EIDD) sur PNAT V2	Nombre et types de scénarios élaborés	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 1.10	Méthodologie EIDD inexistante (Loi DD, 2014)	N/A			
R1.k. PNAT VF approuvé et mis en œuvre	Nombre et nature des textes règlementaires et politiques	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 1.11	Absence de loi, décrets et textes d'application relatifs au PNAT	N/A			

R2. Le SNORNF est opérationnel et permet un suivi efficace de l'UTCF	Données disponibles Fréquence d'actualisation des statistiques et cartes de couvert forestier	Annuelle	Rapports d'activités	Responsables d'activités SNORNF	SNORNF non opérationnel et suivi de l'UTCF peu efficace	SNORNF opérationnel et suivi de l'UTCF efficace	Conception du SNORNF en cours	Retard dans la mise en œuvre des activités (recrutements, acquisition et solution SIRS)	Activités 2.1, 2.2, 2.3, et 2.4
R2.a. Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites	Nombre de postes équipés et fonctionnels Nombre de mises à jour des cartes et statistiques	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 2.1	Méthodologie de cartographie de l'UTCF non automatisée	Phase pilote de la solution SIRS opérationnelle et fonctionnelle	Offre technique SIRS analysée et validée ; Document descriptif des missions terrain rédigé et soumis ; Document descriptif des missions à SIRS rédigé et soumis	Retard dans la mise en œuvre des activités (recrutement du personnel et acquisition des équipements et partenariat SIRS)	Activité 2.1
R.2.b. Cartographie de l'emprise spatiale des villages du Gabon réalisée	Nombre de villages avec emprise cartographiée Surfaces désagrégées des emprises spatiales des villages	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 2.2	Absence de cartographie de l'emprise spatiale des villages	Prises de vues par drones des villages, production des orthomosaïques, cartographie de l'état de référence de l'emprise spatiale des villages	Méthodologie de production de l'emprise spatiale des villages rédigée et soumise, réunion de concertation avec l'équipe ANPN de cartographie participative villageoise tenue, document descriptif des missions terrain rédigé et soumis	Retard dans la mise en œuvre des activités (recrutement du personnel et acquisition des équipements)	Activité 2.2
R2. c. Les activités sectorielles avec impact UTFC sont suivies	Nombre d'alertes de déforestation émises Nombre d'alertes de déforestation transmises Nombre d'alertes de déforestation suivis d'une opération terrain	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 2.3	Pas de système opérationnel d'alertes de déforestation	Offre SIRS analysée, méthodologie et modèle descriptif des missions terrain réalisés , partenaires identifiés; protocole de partage des données élaboré et signé; outil de partage de l'information développé ; mission de vulgarisation de l'outil de partage de l'information réalisée, Caractérisation des perturbations effective et validation par des missions de terrain, caractérisation effective des activités ayant une empreinte sur l'occupation du sol du pays et validation par des missions de terrain	Offre SIRS analysée, méthodologie et Modèle descriptif des missions terrain réalisés	Retard dans la mise en œuvre des activités (recrutement du personnel et acquisition des équipements et partenariat SIRS)	Activité 2.3
R2.d. Parcelles IRN et transects de biodiversité établis	Nombre de parcelles et de transects établis	Trimestriel	Rapports d'activités	Responsable de l'activité 2.4	IRN incomplet, 200 parcelles établies	60 parcelles permanentes installées	21 parcelles permanentes installées	39 parcelles (moyens financiers et logistiques en retard)	Activité 2.4

## 6.2. Suivi des indicateurs de CAFI énoncé dans le CIN

Le tableau suivant présente les indicateurs de CAFI, énoncés en page 53 du CNI, que le programme renseignera chaque année dans ses rapports d'avancement annuels.

Les données permettant de renseigner ce tableau devront être produites pour la plupart par l'AGEOS dans le cadre du suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain (activité 2.3) et sur l'études et cartographies des potentialités de développement des sous-secteurs UTCF (activité 1.6). Ces deux (2) activités doivent démarrer en 2021.

**Tableau de suivi des indicateurs CAFI contenus dans le CIN**

Résultat attendu	Indicateurs	Fréquence de la collecte	Méthode de collecte	Responsable de la collecte	Valeur de référence	2020				Résultats/Activité du Programme
						2016	Non démarré	Prévu	Atteint	
Produit 7. Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et produites	<b>Superficie (ha) des nouvelles terres agricoles qui résultent de la conversion de forêt</b>	Trimestriel	Rapport d'activités	AGEOS	41 333.86 hectares	X				Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain Activité 1.8. Élaboration de définitions et de directives nationales relatives aux zones HVC et HSC
	Agriculture industrielle à grande échelle	Trimestriel	Rapport d'activités	AGEOS	134 750.76 4 hectares	X				
	Plantation forestière	Trimestriel	Rapport d'activités	AGEOS		X				
	<b>Superficie (ha) des forêts converties à l'agriculture</b>	Trimestriel	Rapport d'activités	AGEOS	41 333.86 hectares	X				
	Agriculture industrielle à grande échelle	Trimestriel	Rapport d'activités	AGEOS		X				
	Plantations forestières	Trimestriel	Rapport d'activités	AGEOS		X				
	Localisation des forêts converties à l'agriculture	Trimestriel	Rapport d'activités	AGEOS		X				
	Agriculture industrielle à grande échelle	Trimestriel	Rapport d'activités	AGEOS		X				
Produit 5. Évaluation d'impact du développement durable approuvée	<b>Pourcentage des études d'impact de développement durable effectuée avant qu'une concession ne soit accordée</b>	Trimestriel	Rapports d'activités Données de la Direction Générale de l'Environnement Données de la Direction Générale des Eaux et Forêts	AGEOS		X				Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain
	<b>Hectares de concession agricole accordée après un EIDD ou suivant les directives HCS et HVC</b>	Trimestriel	Rapport d'activités Données de la Direction Générale de l'Environnement Données de la Direction Générale des Eaux et Forêts	AGEOS		X				
Produit 7. Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et produites	<b>Changement dans la production agricole absolue</b>	Trimestriel	Rapport d'activités Statistique du Ministère de l'Agriculture	AGEOS		X				Activité 1.6. Études et cartographies des potentialités de développement des sous-secteurs UTCF Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain
	<b>Changement dans la productivité agricole</b>	Trimestriel	Rapport d'activités Statistique du Ministère de l'Agriculture	AGEOS		X				

	<b>Superficie (ha) pour lesquels un meilleur rendement a été observé (comparé à l'avant programme)</b>	Trimestriel	Rapport d'activité AGEOS Rapport d'activité AGEOS Statistique du Ministère de l'Agriculture	AGEOS		X				
Produit 7. Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et produites	<b>Superficie (ha) et pourcentage (par rapport au nombre de d'hectares sous concession) de forêt avec un plan de gestion</b>	Trimestriel	Rapport d'activités Données de la Direction Générale de l'Environnement Données de la Direction Générale des Eaux et Forêts	AGEOS		X				Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain
Produit 7. Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et produites périodiquement	<b>Volume (m3) de production de bois rond (provenant des concessions industrielles, permis de coupe et permis artisanaux)</b>	Trimestriel	Rapport d'activités Données de la Direction Générale de l'Environnement Données de la Direction Générale des Forêts	AGEOS		X				Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain
	<b>Volume (m3) de production de bois coupé (provenant des concessions industrielles, permis de coupe et permis artisanaux)</b>	Trimestriel	Rapport d'activités Données de la Direction Générale de l'Environnement Données de la Direction Générale des Forêts	AGEOS		X				
	<b>Nombre de permis accordé en accord avec les législations existantes</b>	Trimestriel	Rapport d'activités Données de la Direction Générale de l'Environnement Données de la Direction Générale des Eaux et Forêts	AGEOS		X				Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain Activité 2.6. Renforcement des capacités de l'AGEOS en matière de suivi de l'UTCF
	<b>Accessibilité de l'information sur les permis, les autorisations de collecte, les concessions, les plans de gestion des forêts tels que stipulé dans les lois et réglementation</b>	Trimestriel	Rapport d'activités Données de la Direction Générale des Eaux et Forêts	AGEOS		X				Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain Activité 2.6. Renforcement des capacités de l'AGEOS en matière de suivi de l'UTCF
	<b>Accessibilité de l'information sur les permis, les autorisations de collecte, les concessions, les plans de gestion des forêts tels que évaluées en pratique</b>	Trimestriel	Rapport d'activités Statistiques de la DGF	AGEOS		X				
Produit 1. État actuel de l'affectation des terres documenté et validé	<b>Nombre de nouvelles concessions minières dans les forêts (par rapport à la ligne de base)</b>	Trimestriel	Rapport d'activités statistiques du Ministère des Eaux et Forêts statistiques Ministère des Mines	AGEOS		X				Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain
	<b>Superficie (ha) de nouvelles concessions minières dans le forêt</b>	Trimestriel	Rapport d'activités statistiques du Ministère des Eaux et Forêts statistiques Ministère des Mines	AGEOS		X				

	Superficie (ha) en exploration	Trimestriel	Rapport d'activités statistiques du Ministère des Eaux et Forêts Ministère des Mines	AGEOS		X				
	Longueur (km) de nouvelles infrastructures de transport (pour l'industrie minière ou autre industrie extractive) construite dans les forêts	Trimestriel	Rapport d'activités statistiques du Ministère des Eaux et Forêts Ministère des Mines statistique du Ministère des transport statistique du Ministères des infrastructures	AGEOS		X				Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain
	Pourcentage d'études d'impact environnemental effectuées	Trimestriel	Rapport d'activités statistiques de la Direction Générale de l'Environnement	AGEOS		X				Activité 2.3. Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain Activité 2.6. Renforcement des capacités de l'AGEOS en matière de suivi de l'UTCF
	Pourcentage d'études d'impact environnemental effectuées avant que ne soit concédées de nouvelles concessions minières	Trimestriel	Rapport d'activités statistiques de la Direction Générale de l'Environnement	AGEOS		X				
	Pourcentage d'études d'impact environnemental effectuées avant que les nouvelles routes ne soient construites	Trimestriel	Rapport d'activités statistiques de la Direction Générale de l'Environnement	AGEOS		X				
	Superficie (ha) de concessions minières pour lesquelles une EIE a été effectuée	Trimestriel	Rapport d'activités statistiques de la Direction Générale de l'Environnement	AGEOS		X				
	Superficie (ha) de concessions minières pour lesquelles une EIE n'a pas été effectuée	Trimestriel	Rapport d'activités statistiques de la Direction Générale de l'Environnement	AGEOS		X				



## 7. EVALUATION DES RISQUES DU PROGRAMME POUR 2021

Un travail d'identification et d'évaluation des principaux risques potentiels du programme a été conduit au moment de l'élaboration du CIN du Gabon, puis complété lors de l'étude de faisabilité du programme. Une matrice des risques comprenant une identification des mesures potentielles d'atténuations avait été élaborée à cet effet. Elle dégageait les principaux risques majeurs et mesures d'atténuation parmi lesquels :

- Le manque d'appui politique de haut niveau. Cependant, la signature de la Lettre d'intention avec CAFI par le ministère chargé de l'Economie, la création de la CNAT regroupant 26 Ministères et administrations, l'implication du CNC et la création récente de l'ADD, ont été autant d'éléments permettant d'estimer que le risque politique lié à ce Programme est faible ;
- Le manque d'appui et d'adhésion des populations (en particulier rurales), de la société civile et des acteurs déconcentrés et décentralisés en faveur du PNAT a constitué le risque le plus important qui ait été identifié. Cependant, le Programme intègre de nombreux ateliers et réunions pour la diffusion de l'information auprès des parties prenantes et pour des consultations, ainsi que la mise en œuvre d'une activité de cartographie participative, afin de s'assurer que les modèles d'utilisation des terres en milieu rural soient bien compris et intégrés aux analyses et scénarios de planification de l'utilisation des terres. La société civile (y compris femmes et jeunes) sera activement associée aux consultations et à l'observation indépendante des différents processus.
- Les risques liés à la fraude, à la corruption ou à la mauvaise gestion financière seront atténués par la mise en place d'une UGP qui assurera le suivi et le respect des procédures de l'AFD, partenaire d'exécution du Programme. Par ailleurs, le COPIL contrôlera et suivra régulièrement la gestion du budget. Enfin, un audit financier indépendant sera mené annuellement par un cabinet de renommée internationale pour s'assurer de la bonne utilisation des fonds du Programme.

Les retards observés dans le processus de mise en œuvre des activités du programme en 2020 sont dus essentiellement à :

- La complexité des procédures de l'AFD ;
- Au risque de non réapprovisionnement des comptes du programme pour le financement des activités ;
- Aux retards dans l'acquisition des équipements de terrain de l'ANPN ;

- Aux retards dans le recrutement du RPM et le remplacement du second référent en communication ;
- La résurgence de la COVID 19 sur le plan international et la remontée des cas d'infection dans le pays en cette fin d'année 2020 est une source d'inquiétude pour la bonne mise en œuvre des activités de terrain tout au long de l'année 2021.

Le tableau suivant présente, pour chaque évènement critique (risque), sa probabilité d'occurrence, d'une part, les actions à mettre en œuvre pour surveiller le risque et, au cas où le risque survenait, les actions à entreprendre.

## Matrice de suivi et de mitigation de risque du programme

Événement critique (risque)	Probabilité d'occurrence du risque	Surveillance (veille) du risque		Interventions (si le risque survenait)	
		Actions	Responsables	Actions	Responsables
<b>RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL (risque pays)</b>					
1-non application de la stratégie nationale de gouvernance (PSGE)	Faible	La conception du programme s'inscrit pleinement dans cette stratégie PSGE. Le PRODOC intègre toutes les actions liées au POGV	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme	Pas d'intervention nécessaire. Les actions du programme obéissent aux exigences du PRODOC	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme
2-instabilité politique et faible engagement du Gouvernement	Faible	Le Gabon est un pays qui jouit d'une stabilité politique reconnue. Les institutions fonctionnent normalement et un Ministère Chargé des Forêts et du PNAT a été institué ce qui renforce pleinement les prérogatives du Ministère dans la réalisation effective de ce programme.	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme	Pas d'intervention nécessaire. Le Ministère des Forêts en charge du Plan Climat et du PNAT est parfaitement engagé dans la mise en œuvre du Programme	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme
3- absence de leadership du Gouvernement et engagement pour le programme	Faible	Plusieurs ministères et entités gouvernementales de premier plan prennent part activement à l'élaboration et à la mise en œuvre du Programme, notamment à travers la CNAT et le COPIL.	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme	Pas d'intervention nécessaire. L'engagement formel du Ministère de l'Économie pour la réalisation de ce Programme, la participation de l'UGP et des entités d'exécution du programme (CNC, l'ANPN et l'AGEOS) ainsi que l'implication du CNAT, constituent autant de preuves de l'engagement du Gouvernement en faveur du Programme. Dans ce contexte, tous les Ministères sectoriels doivent être mis à contribution pour la réussite effective du programme.	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme
4- non conflits d'affectation des terres	Élevé	Le processus d'élaboration du PNAT prévoit beaucoup de consultations des parties prenantes. En outre, les activités de cartographie participative villageoise prévues veilleront à ce que les besoins et les pratiques des populations soient bien pris en considération dans le processus décisionnel d'affectation des terres.	COPIL, MOD, Coordonnateur du programme	Les centres de consultation et d'information sur la planification des terres seront installés au sein de chaque Préfecture. Les agents recrutés à cet effet, auront pour, entre autres missions, de prévenir et de faire remonter les conflits existants ou potentiel sur l'affectation des terres au niveau local. De même, ils pourront accompagner les Préfets dans leurs tournées des villages pour répondre à d'éventuelles sollicitations des populations sur des questions d'affectation des terres	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme
5- insécurité	Faible	Le Gabon est un pays historiquement stable et sûr, le risque d'insécurité est faible.	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme	Pas d'intervention nécessaire.	COPIL, MOD et Coordonnateur du Programme
6- faible implication de société civile	Élevé	La Société civile est en cours d'intégration comme membre observateur de la CNAT. La prochaine session de la CNAT devra voir la participation, pour la première fois, de la société civile.	MOD, Coordonnateur du Programme	La rencontre organisée par les émissaires de CAFI et du Représentant du Gouvernement Norvégien avec les plateformes de la société civile (ROSCÉVAC et Gabon ma terre mon droit) a permis cerner les points de désaccords et de comprendre les enjeux et les motivations. Le Ministre des Forêts, chargé de l'environnement et du PNAT a réuni tous les membres reconnus de la société civile pour converger les points de vue afin d'impulser une réelle dynamique de travail dans l'intérêt du programme. Les OSC seront parties prenantes à la prochaine réunion de la CNAT en tant que membres observateurs.	Coordonnateur du programme, RSE

7- Fraude et corruption systémiques	Élevé	La fraude et la corruption sont signalées comme un risque en Afrique, le Gabon ne faisant pas exception. Depuis plusieurs mois, le pays s'est engagé dans une vaste campagne anti-corruption à travers l'opération scorpion. Cette campagne inédite a déjà permis de mettre à la disposition de la justice des hauts fonctionnaires présumés corrompus. Toutefois, la réforme et le changement des mentalités n'aura pas lieu du jour au lendemain.	COPIL, MOD, AFD, Coordonnateur du programme	Un processus strict de responsabilisation organisationnelle et financière a été établi au démarrage du programme. L'UGP mis en place fonde ses pratiques sur les principes du Manuel de procédure élaboré et validé par l'AFD et le COPIL. Des audits indépendants annuels, y compris financiers seront effectués. Ces mesures et la supervision du Programme limiteront les tentations et les possibilités de corruption et de fraude.	COPIL, MOD, AFD, Coordonnateur du programme
9- Mauvaise gestion et comptabilisation des fonds alloués au programme	Élevé	La faiblesse des capacités institutionnelles en matière de gestion et de comptabilisation des fonds selon des normes de vérification et de notification acceptées au plan international pourrait être source de difficultés pour la gestion économique des fonds du Programme.  La mise en place de procédures de gestion économiques conformes aux procédures de l'AFD permettra d'assurer un respect des normes de vérification et de notification acceptées au niveau international.	COPIL, MOD, AFD, coordonnateur du programme	Application stricte des procédures de gestion de l'AFD qui permettent non seulement de limiter au maximum le risque de mauvaise gestion mais également de réprimer les auteurs de tels actes.	AFD, Coordonnateur du programme
<b>RISQUES LIES AU PROJET ET A SA CONCEPTION</b>					
10- Complexité technique	Moyen	Le PRODOC, dans sa conception et son élaboration, décline de façon simplifiée et détaillée les concepts, la chronologie de mise en œuvre des actions, les résultats attendus et les budgets associés. La capacité nationale actuelle, certes limitée, est plutôt appréciable.	UGP, Agences d'exécution	Les mesures de renforcement et de transfert des capacités ont été spécialement adaptées pour assurer l'apport d'une expertise selon des modalités favorables au respect du calendrier et au transfert de technologies, dans le but de doter les parties prenantes des compétences techniques nécessaires en l'espace de 5 ans.	UGP, Agences d'exécution
11- Accumulation d'activités en années 1 et 2	Élevé	Un nombre important d'activités critiques pour la suite du programme ont été prévues pour être exécutées en années 1 et 2. Il existe des risques de surcharge liés au lancement et à la mise en œuvre simultanée des différentes activités et/ou des risques de retards du processus liés à des difficultés ou une exécution non optimale des activités.  Les COPIL doivent se tenir tous les 6 mois. Son rôle consiste à adapter ou réorienter les activités et/ou le chronogramme d'exécution afin d'optimiser l'ensemble du processus.	Coordonnateur du Programme, RSE	Le programme a été conçu tant au niveau des activités, des ressources humaines que des budgets, pour être mis en œuvre de manière efficace dans un délai adapté aux différentes échéances (notamment Jalons de la Loi).  En cas de survenance du risque, le COPIL pourra adapter ou réorienter les activités et/ou le chronogramme d'exécution afin d'optimiser l'ensemble du processus en application des procédures mis en place.	AFD, UGP, Agences d'exécution
12- conflits non résolu d'affectation des terres	Élevé	Le processus de résolution des conflits d'affectation des terres sera complexe et pourrait prendre du retard du fait de difficultés ou d'échecs lors des négociations entre parties prenantes. Cette situation pourrait impacter négativement le reste du processus d'élaboration du PNAT.		Les conflits d'affectation des terres recensés sur le terrain seront reportés à la commission juridique de la CNAT qui appliquera le manuel de procédures pour la résolution des conflits.	
		La mise en place de la CNAT comprenant notamment une sous-commission technique et une sous-commission juridique disposant de budgets et de ressources		Le processus de planification participative et inclusive de l'affectation du territoire intègre aussi bien les populations	

		humaines adéquates permet toutefois d'envisager le processus plus sereinement. Le manuel de procédures pour la résolution des conflits qui sera élaboré au lancement du programme devra pleinement intégrer les préoccupations de temps pour limiter les risques de délais trop importants,		autochtones, les leaders d'opinion et la société civile ce qui permet de résoudre facilement de conflits d'affectation.	
13- Complexité du projet	Élevé	L'élaboration du PNAT exige le recueil de multiples couches de données couvrant tout un éventail de disciplines (sociologie, environnement, climatologie, agriculture, etc.) et ces données doivent être intégrées dans des systèmes décisionnels de nature politique, économique et juridique. La complexité est une caractéristique intrinsèque de tous les processus de planification de l'utilisation des terres. Le manque de culture statistique et l'insuffisance de données dans plusieurs domaines et activités couvrant le PNAT est frein à la mise en œuvre du programme.  Le programme devra se doter d'un personnel expérimenté et polyvalent.		En dehors du personnel technique de l'UGP et des entités, le programme devra se doter d'une assistance technique internationale et des consultants internationaux dans des domaines nécessitant une expertise technique adaptée.	
14- Dispersion géographique	Faible	Ce Programme couvre l'ensemble du territoire gabonais et comporte des activités en collaboration à plusieurs échelles (nationale, provinciale, départementale, villageoise).  Le Programme a été conçu spécifiquement pour tenir compte des risques de dispersion liés aux multiples échelles des activités, par le recours à des consultations et à des activités adaptées à chaque niveau.	Coordonnateur du programme, RSE	Pas d'intervention nécessaire.	
15- manque de flexibilité de la conception	Moyen	Malgré la large disponibilité des méthodes de planification et de surveillance de l'utilisation des terres, les tentatives d'application de méthodes non adaptées aux spécificités gabonaises pourraient affecter la validité de processus d'élaboration du PNAT.  Mais toute l'assistance technique fournie par les experts internationaux le sera en conjonction avec le personnel technique national gabonais et le COPIL de manière à veiller à ce que toutes les méthodes techniques et les activités de communication et de diffusion soient conçues de manière souple pour assurer leur appropriation au contexte et la conformité aux normes les plus rigoureuses.	MOD, Coordonnateur du programme, RSE	Pas d'intervention nécessaire.	
16- Complexité des arrangements	Moyen	La nature multi-ministérielle et pluri- disciplinaire du Programme présente un risque organisationnel inhérent et la complexité des arrangements pourrait, parfois ralentir les progrès ou y faire obstacle.  La création de la CNAT, la désignation de personnels qualifiés pour coordonner les différentes activités, la formulation de fiches de postes et de termes de référence sans ambiguïté atténuent le risque lié à la complexité organisationnelle		La tenue régulière des réunions de la CNAT, des COPIL et l'application stricte du Manuel de processus de l'UGP permettront de régler les cas complexes.	

RISQUES LIES AUX PARTIES PRENANTES					
17- <i>Relations difficiles entre les donateurs</i>	Faible	<p>La multiplicité des organisations de donateurs engagées et potentielles, avec des objectifs parfois disparates, représente un risque pour la coordination et la communication entre elles et le Gabon, et pourrait résulter en des tensions.</p> <p>Le programme a un seul donateur qui est le contribuable norvégien à travers CAFI. Il n'y a donc pas de risque quelconque de tension.</p>		Pas d'intervention nécessaire.	
18- <i>Relations interministérielles difficiles</i>	Moyen	<p>Les difficultés de coordination au niveau institutionnel ou les désaccords quant aux priorités pourraient induire des retards d'exécution et présenter des risques pour la mise en œuvre.</p> <p>La création de la CNAT, l'établissement d'une structure organisationnelle et de gouvernance claire et la formulation de termes de référence sans ambiguïté atténuent le risque lié à la complexité organisationnelle. Dans ce cadre, tous les Ministères seront tenus de collaborer à la réussite du programme.</p>		La tenue régulière des réunions de la CNAT et les plaidoyers du Ministère de l'Économie (MO) et celui des Forêts en charge du Plan Climat et de la PNAT permettront d'atténuer significativement la survenance du risque	
19- <i>non-respect des droits des populations locales</i>	Elevé	<p>L'élaboration du PNAT pourrait conduire à des affectations des terres ne respectant pas les droits des populations locales, en particulier dans un contexte où les droits fonciers existants sont principalement coutumiers.</p> <p>Le processus d'élaboration du PNAT implique des consultations approfondies à différentes échelles, des cartographies villageoises impliquant un CLIP des populations locales et un mécanisme de plaintes et griefs. De plus, il est prévu une implication de la société civile au cours du processus. Ces différents éléments devraient fortement limiter les risques de non-respect des droits des populations. De plus, l'affectation des terres à une activité dans le PNAT ne dispensera en rien les éventuels acteurs privés de conduire une étude d'impact social et environnemental classique tel qu'exigé par la loi.</p>	Coordonnateur du programme, RSE	En cas de risque de non-respect des droits des population locales, des mécanismes sont mis en place dans chaque localité (référénts préfectoraux) pour recueillir des plaintes et les transférer à la sous-commission juridique de la CNAT	Référénts du PNAT, référénts préfectoraux
RISQUES TECHNIQUES LIES À L'ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL					

<p>20- <i>Équipes : effectifs insuffisants au regard des dimensions des composantes techniques et de gestion financière</i></p>	<p>Moyen</p>	<p>Les multiples activités prévues représentent un risque notable lié aux capacités des ressources humaines, au nombre de personnes et d'équipes requises pour faire en sorte que l'information soit recueillie systématiquement, saisie dans les systèmes de données appropriés, analysée et communiquée dans tout un éventail de disciplines. Le processus d'identification, d'embauche et de formation de personnels pour la réalisation des tâches prévues sera particulièrement complexe.</p> <p>Le Gabon a déjà élaboré un PNAT 0, un IRN (ANPN) et fait un suivi historique de l'UTCF (AGEOS). Il existe déjà un certain nombre de personnels techniques sensibilisés aux défis du présent Programme. Des partenariats de long terme avec des acteurs internationaux ont renforcé et continueront de renforcer les capacités des Agences de mise en œuvre du Programme. Tous les effectifs supplémentaires nécessaires ont été identifiés et sont en cours d'engagement sur la base de fiches de postes et d'un système de recrutement au mérite et à l'expérience.</p>	<p>MOD, AFD, Coordonnateur du programme, RPM</p>	<p>Tous les recrutements et engagements au sein du programme ont été planifiés et budgétisés dans le PRODOC.</p> <p>Les recrutements sont assujettis aux procédures de l'AFD</p>	
<p>21- <i>manque de vérification des compétences des agents des équipes</i></p>	<p>Élevé</p>	<p>L'évaluation des compétences d'effectifs d'une telle ampleur représente une immense entreprise. Il existe un risque de recrutement inadéquat de personnels.</p> <p>Les procédures de recrutement des personnels du programme sont rigoureuses et obéissent aux procédures du Manuel de procédures élaboré par l'UGP et validés par l'AFD et le COPIL. De même, le Coordinateur est chargé de veiller à ce que (i) les termes de référence soient établis pour chaque poste et (ii) les candidatures soient examinées de façon complète (CV, lettre de motivation, entretiens, voire tests oraux et/ou écrits).</p>		<p>En plus des procédures strictes de recrutement du personnel, une grille d'évaluation du personnel a été instituée pour susciter les renforcements de capacités des agents.</p>	
<p><b>RISQUES INSTITUTIONNELS LIES À L'ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL</b></p>					
<p>22- <i>insuffisance d'appropriation du programme</i></p>	<p>Faible</p>	<p>Le Programme a été initialement conceptualisé par des dirigeants nationaux gabonais en consultation et en concertation avec de nombreux Ministres et Directeurs d'Agences. Le risque d'une insuffisance d'appropriation du Programme est extrêmement faible.</p>	<p>COPIL, MOD</p>	<p>Pas d'intervention nécessaire.</p>	
<p>23- <i>chevauchement des responsabilités</i></p>	<p>Faible</p>	<p>Les chevauchements de responsabilités entre acteurs constituent un risque important de non réalisation des produits escomptés.</p> <p>Toutefois, Le COPIL, le MOD et l'UGP coordonneront la réalisation des activités en lien avec les Agences de mise en œuvre. Le Manuel de procédures adopté par l'AFD et le COPIL permet d'encadrer les compétences et les directives. Le Coordinateur</p>	<p>COPIL, MOD, Coordonnateur du programme</p>	<p>Pas d'intervention nécessaire.</p>	

		de Programme devra notamment assurer la responsabilité redditionnelle et la supervision générale.			
24- Capacité institutionnelle réduite	Faible	La capacité institutionnelle actuelle de mise en œuvre des activités prévues dans le Programme est faible, ce qui constitue un risque notable.  Toutefois, au niveau de chaque activité, il est prévu un appui technique et un transfert de capacités institutionnelles, stratégiques et techniques	COFIL, MOD, Coordonnateur du programme	Pas d'intervention nécessaire.	
25- Fraude et corruption institutionnelles	Faible	L'insuffisance de capacités institutionnelles, les chevauchements de responsabilité et le manque de procédures de gestion conformes aux normes internationales offrent d'importantes opportunités de survenue d'actes de fraude et de corruption durant la mise en œuvre.  Le COFIL et l'UGP veilleront au renforcement des capacités institutionnelles, à la définition claire des rôles/responsabilités des parties prenantes et à l'application du manuel de procédures et d'audits indépendants.		Pas d'intervention nécessaire	
26- Pouvoir de décision réduit	Faible	Le Programme a été conçu par les décideurs de haut niveau. La faiblesse de pouvoir de décision présente un risque minime ou nul.		Pas d'intervention nécessaire.	
27- Politique	Faible	Tous les effets, résultats, produits et activités définis dans le Programme sont liés au CIN du Gabon et aux Jalons de la lettre d'intention.		Pas d'intervention nécessaire.	
<b>RISQUES LIES AU PROJET ET A SA GESTION</b>					
27- rupture de financement du programme	Élevé	Le programme est prévu pour être financé par CAFI pour un budget global de 18 428 689 US\$ en deux tranches : 1ere tranche de 9 400 000 US\$ et 2e tranche de 9 028 680 US\$ sous réserve du respect des engagements notamment la lettre d'intention signée entre le Gabon et CAFI pour bénéficier de la deuxième tranche de financement.  Les approvisionnements dans le compte du programme par l'AFD se font sur la base du PTBA validé par le COFIL et d'un plan d'utilisation. Les sommes consommées doivent être justifiées à hauteur de 80% pour solliciter et obtenir un nouvel approvisionnement.  Retards dans le reporting financier par les référents. Le manuel de procédure prévoit un reporting financier mensuel pour permettre au RAF de faire un suivi comptables régulier et de consolider les données financières pour faire les rapports financiers.	AFD, MOD, Coordonnateur du programme, RAF, RPM	Application stricte du Manuel de procédure sur la gestion comptable et financière.  Application stricte du reporting financier mensuel par les référents au RAF pour consolidation  Mise à disposition des éléments justificatifs des dépenses des entités par les référents chaque mois pour permettre une fluidité dans les demandes d'approvisionnements pour éviter des ruptures de financement et par conséquent les retards dans la mise en œuvre des activités.  Accélération des procédures d'acquisitions des équipements et des recrutements  Accélération de la mise en œuvre des activités de terrain  Adjoindre aux référents, des comptables pour s'occuper du volet financier des entités	



28- Capacité technique limitée du personnel du programme	Faible	Les recrutements et les engagements du personnel du programme y compris les consultants et les experts internationaux obéissent à des procédures strictes de l'AFD nécessitant des ANO à tous les niveaux du processus de passation de marchés (CV, lettre de motivation, entretiens, voire tests oraux et/ou écrits).	Coordonnateur du programme, RPM	En cas de survenance du risque, application stricte de la procédure en matière de recrutement du personnel du programme	
29- non-respect des procédures du programme	Élevé	L'UGP a rédigé un Manuel de procédures du programme validé par l'AFD et le COPIL. Toutefois, certaines agences d'exécution des activités du programme notamment l'ANPN continuent de se référer à son propre manuel de procédure.  Au regard de cette situation l'UGP a révisé son Manuel de procédure pour y intégrer des dispositions du Manuel de procédure de l'ANPN notamment en ce concerne la gestion de la caisse d'avance	Coordonnateur du programme, RPM, Juniors	En cas de survenance du risque, application stricte du Manuel de procédure de l'UGP par toutes les agences et sanctions à envisager pour les agences qui ne respectent pas le Manuel de procédure du programme.	
30- faible taux de consommation des ressources financières allouées au programme	Élevé	Pour bénéficier d'un nouvel approvisionnement de l'AFD (partenaire d'exécution) l'UGP doit justifier au moins 80% du dernier approvisionnement et lever toutes les conditions suspensives (si elles existent).  Les plans d'utilisations émis par les entités doivent faire l'objet de vérification pour s'assurer qu'ils cadrent avec la réalité, les appels d'offres pour les acquisitions et les recrutements doivent être, au préalable, validés par l'UGP et l'ATI pour s'assurer que les procédures d'acquisition des ANO par l'AFD sera rapide et diligent pour procéder aux paiements. Les agences doivent tenir rigoureusement leur comptabilité (journal, pièces de caisse, factures, état de rapprochement bancaire...). La transmission de la comptabilité au RAF doit être faite tous les mois via TOMPRO et sur forma papier pour archivage.	Coordonnateur du programme, RAF, Référents	Interpeller les responsables d'entités sur la nécessité d'assainir la comptabilité de leurs entités et respectant scrupuleusement les recommandations du Manuel de procédures du programme.  Travail en bonne intelligence avec l'AFD pour trouver des passerelles nécessaires pour une meilleure fluidité des procédures.	AFD, Coordonnateur du programme, RAF
31- retards dans l'acquisition du matériel et des équipements	Élevé	D'après les recommandations du COPIL1, l'année 2019 était exclusivement réservée aux recrutements du personnel et à l'acquisition du matériel et des équipements du programme. Or, 1 an plus tard, les acquisitions en matériels et équipements du programme sont toujours en cours. Les retards accusés sont considérables. Jusqu'à ce jour, aucun véhicule prévu pour le programme n'est encore livré alors que les activités de terrain (IRN) ont débuté, la cartographie participative et de l'emprise spatiale des villages doivent démarrer dans les toutes prochaines semaines.	AFD, coordonnateur du programme, entités, RPM	Accélérer le processus d'acquisition et de livraison des véhicules UNOPS coincé au port depuis plus de 60 jours en faisant et faire intervenir les Haute Hiérarchie pour un dédouanement diligent.  Accélérer l'acquisition des autres véhicules et matériels essentiels de terrain.	Coordonnateur, RPM, RAF
32-surcoûts et dysfonctionnement dus à la location des véhicules pour les missions de terrain	Elevé	Alors que le PRODOC prévoyait l'achat des véhicules 4x4 pour l'UGP et le CNC, le Maitre d'ouvrage et l'AFD ont plutôt opté pour l'achat des véhicules SUV. Les missions de terrain du CNC et l'UGP se feront sur la base de la location des véhicules. Ce schéma expose le budget du programme et est peu pratique pour les missions de terrain.	MO/AFD	Relancer les acquisitions des véhicules 4x4 pour l'UGP et le CNC pour des raisons d'efficacité du programme et pour permettre aux équipes de terrain de mener correctement leurs missions	COPIL/MOD/Coordonnateur de l'UGP
33- Complexité technique du programme	Moyen	La mise en œuvre du Programme exige une bonne compréhension technique des concepts et des méthodes et surtout une connaissance approfondie des réalités locales. Le recrutement des consultants, techniciens et experts expérimentés pour encadrer les équipes sur le terrain est un gage d'atténuation majeur de ce risque.	Coordonnateur du programme, RSE	Les rapports de mission de terrain, les notes d'activités mensuelles et les rapports d'activités trimestriels des équipes permettront de prendre des décisions rapides pour éviter les difficultés majeurs	MOD, Coordonnateur du programme, RSE

34- mauvaise gestion des ressources financières du programme	Faible	La gestion des fonds alloués dans le cadre de ce programme obéit aux procédures validées par le COPIL et l'AFD. Pour toute acquisitions, recrutement ou achat, les procédures appliquées sont conformes aux bonnes pratiques internationales. L'AFD vérifie la régularité de tous les actes de gestion posé par l'UGP et accord un ANO aux procédures jugées conformes avant tout paiement. De même, l'UGP organise, chaque fin d'année, un audit comptable et financier pour s'assurer que les procédures sont bien appliquées et la gestion régulière.	Coordonnateur du programme, RAF, RPM	Pas d'intervention nécessaire	
35- non évaluation du personnel du programme	Moyen	L'UGP a conçu une grille d'évaluation pour le personnel du programme. Cette évaluation est prévue chaque fin d'année. En plus de cette grille d'évaluation, une fiche de temps de travail a été instituée depuis aout 2020 pour suivre le temps de travail des agents et les activités effectuées au quotidien. Enfin, l'audit comptable et financier est élargi aux ressources humaines afin de s'assurer que les procédures de mise en œuvre du programme sont respectées. Ces différents mécanismes permettent de minimiser l'occurrence de ce risque.	Coordonnateur du programme, RSE, RAF	Une évaluation du personnel est en cours au sein de l'UGP.	
36- non-participation de la société civile aux activités du programme	Moyen	Le PRODOC prévoit la participation des OSC aux activités du programme. Un budget conséquent a été prévu pour permettre leur appui aux activités de terrain notamment la cartographie participative et les activités de communication et consultation au niveau national, provincial et départemental.  Les deux plates-formes des OSC (ROSCVAC et Gabon ma terre mon droit) qui n'arrivaient pas à s'entendre sur leur participation commune aux activités du programme ont pu trouver des points d'accord grâce à l'intervention du Ministre des Forêts, chargé de l'environnement et du PNAT. Il a été retenu que les OSC doivent soumissionner aux appels à projets en proposant leur expertise.	Coordonnateur du programme, RSE, RPM	Les appels à projets pour la participation des OSC sont attendus. Les TDRs ont été rédigés et transmis au Ministre en charge des Forêts et du PNAT.	Coordonnateur du programme
37-retard dans l'exécution des activités	Élevé	Le programme a été conçu pour une durée de 5 ans. Les activités du programme ont démarré le 13 mars 2019 et doivent, en principe, prendre fin le 31 décembre 2024. Au regard de la configuration du programme, la mise en œuvre des activités a pris beaucoup de retard et les équipements essentiels pour la bonne marche des activités (véhicules de terrain, drones, stations hydrométéorologique ...) n'ont pas encore été livrés ce qui ralenti considérablement le rythme de réalisation des activités phares comme la cartographie participative, l'IRN, entre autres.	Coordonnateur du programme, AFD	Recruter en urgence le RPM et accélérer les procédures d'acquisition des équipements	Coordonnateur du programme, RPM
38- non atteinte des résultats du programme	Moyen	Malgré le retard accusé dans l'acquisition du matériel et des équipements essentiels pour la mise en œuvre des activités phares du programme, le rythme devra être accéléré dès la mobilisation de ces équipements car le personnel de l'UGP et des entités y compris les consultants et les experts sont déjà, en très grande partie, mobilisés. Après l'acquisition des équipements et la validation des conventions et contrats avec les entreprises partenaires tels que SIRS et TNC, le risque de non atteinte des deux principaux résultats (PNAT et SNORNF) est faible.	Coordonnateur du programme, RSE, AFD	Suivi-évaluation des activités de terrain, rapport de mission, note mensuelle de l'évolution des activités de terrain, rapport trimestriel et annuel, évaluation à mi-parcours	Coordonnateur du programme, RSE, AFD

39- Situation sanitaire	Moyen	<p>La survenance brusque, au mois de janvier 2020, de la pandémie de la COVID 19 au Gabon a eu un impact négatif sur les activités du programme. Le confinement de la population du Grand Libreville, le respect scrupuleux des mesures barrières et les mesures d’alternance ont ralenti pendant trois mois les activités du programme et le COPIL prévu pour janvier 2020 n’a été tenu qu’en juillet 2020.</p> <p>La bonne gestion de la crise sanitaire par le Gouvernement et l’intégration des gestes barrières par les populations ont considérablement fait baisser la courbe d’infection ce qui atténue le risque sanitaire du personnel du programme. Toutefois, l’hypothèse d’une deuxième vague de contamination et des mesures restrictives (confinements) sont annoncés depuis cette fin d’année.</p>	Coordonnateur du programme, RAF, Référents	Les budgets ont été prévu dans le PTBA 2020 pour l’achat des masques, gans et gels hydroalcooliques pour les équipes du programme. Ces budgets ont été reconduits dans le PTBA 2021.	Coordonnateur du programme, RAF, Référents
-------------------------	-------	--	--	--	--

## 8. BILAN 2020 (ANNEE 2) ET PERSPECTIVES 2021 (ANNE 3)

### 8.1. Bilan des activités du programme pour de l'année 2020

L'année 2020 qui vient de s'achever a été marquée par :

- La poursuite des processus de recrutements du personnel et des acquisitions du matériel et des équipements de l'UGP et des entités ;
- La survenance brusque de la pandémie de la COVID 19 et les retards occasionnés dans la mise en œuvre des activités du programme pendant plusieurs mois ;
- L'organisation du COPIL2 et d'un COPIL extraordinaire ;
- L'organisation de l'atelier national d'harmonisation de la méthodologie de collecte et d'échange de données ;
- Le démarrage des activités de terrain, avec les missions de l'IRN, de la communication et consultations des parties prenantes ainsi que la collecte des données pour la réalisation du masque forestier.

#### 8.1.1. Recrutements

Pour l'UGP, Monsieur Jacques NNO EDOU, ancien Responsable en Passation des Marchés (RPM) a été **promu Coordonnateur de l'UGP** en remplacement de Monsieur Ludovic NGOK BANAK nommé Directeur de Cabinet du Ministre en charge des Forêts et du PNAT.

Le processus de recrutement d'un nouveau RPM est toujours en cours après le rejet par l'AFD de la formule de recrutement proposée par l'UGP ayant abouti à la sélection de Madame ELLA. La reprise de la procédure a abouti à l'audition des candidats de la liste restreinte et un rapport de sélection des candidats a été élaboré par l'UGP. Contre toute attente, le candidat retenu a également désisté.

Le poste de chauffeur de l'UGP est encore non pourvu. Son recrutement est assujéti à l'acquisition des 2 véhicules de l'UGP.

Pour l'AGEOS, les recrutements essentiels sont bouclés ; douze (12) personnes ont été recrutées et sont tous rentré en solde au 31 Juillet 2020. Par contre, le recrutement de deux (2) stagiaires informaticiens est en cours. Les fiches de postes et le rapport de sélection ont été transmis, la procédure de contractualisation est en cours.

Pour le CNC, un poste de référents en communication est vacant après l'abandon de poste de M. Félicien BOULENDE. Pour le remplacer, les candidats de la liste restreinte ont été auditionnés et un rapport de sélection a été élaboré. L'UGP est en attente de validation du rapport par le MOD avant la DANO à l'AFD.

Pour l'ANPN, en dehors des deux (2) coordonnateurs (IRN et cartographie participative) déjà en solde depuis plusieurs mois, un (1) administrateur des données, deux (2) agents chargés de l'entrée et vérification des données, deux (2) botanistes, vingt-six (26) agents de terrain et deux

(2) chauffeurs ont été recrutés pour l'IRN ainsi que 20 agents de terrain et 2 chauffeurs pourvus pour la cartographie participative.

Par ailleurs, le recrutement de la consultante chargée de la réalisation d'une étude de préfiguration a donné lieu au démarrage des activités à travers la collecte des méthodologies existantes et l'état des lieux. Au terme de cet exercice, deux rapports ont déjà été produits (rapport sur le cadrage et rapport sur l'état des lieux de la cartographie participative) et sont en cours de révision avant validation.

### 8.1.2. Acquisitions

Pour UGP, toutes les acquisitions, en dehors des 2 véhicules dont l'avis de l'AFD est attendu, ont été bouclées.

Pour l'AGEOS, le CNC et l'ANPN, le processus d'acquisition des équipements se poursuit. A noter que les procédures d'acquisition réalisées au sein de l'ANPN présentent du retard, notamment dans le traitement des offres reçues.

### 8.1.3. Situation sanitaire due à la COVID 19

Ensuite, entre les mois de janvier et mars 2020, le Gabon, à l'instar de la plupart des pays dans le monde, a été frappé par la pandémie de la COVID 19. Cette situation inédite a amené les Autorités du pays à prendre des mesures pour freiner la propagation du virus. Ainsi, le Grand Libreville a été totalement confiné pendant deux semaines. A la suite de cela, des mesures ont été prise en milieu professionnel pour éviter au maximum, des contacts directs entre agents. Le MOD a institué une note de service organisant la fréquence de travail au sein de l'UGP et des entités d'exécution du programme.

### 8.1.4. Atelier et Missions de terrain

L'organisation par l'AGEOS, dans l'amphithéâtre du Ministère en charge des Forêts, du Plan Climat et du PNAT, d'un atelier national d'harmonisation de la méthodologie de collecte et d'échange de données. Au terme de cet atelier les objectifs suivants ont été atteints :

- Le format des données qui va alimenter la base des données a été défini ;
- La périodicité d'échange des données avec le PNAT-AGEOS a été définie ;
- Les points focaux par administration et secteurs ont été désignés et doivent être complétés ;
- Le mode d'échange des données entre l'AGEOS et les autres secteurs a été défini ;
- Les parties prenantes ont discuté de la qualité et de la précision de la donnée ;
- Les parties prenantes ont discuté et adopté les méthodes de sécurisation de la donnée.

Par ailleurs, des missions de terrain ont été réalisées pour les activités de l'IRN (ANPN), de communication et consultations au niveau national, provincial et départemental (CNC) et l'élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier (AGEOS) :

- 1) L'activité de l'IRN a organisé une mission de terrain de 4 équipes, du 1er Novembre au 19 Décembre 2020, pour la mise en place des parcelles permanentes dans les départements de la Basse Banio, Haut Banio, Mougoutsi et Mongo (province de la Nyanga). Sur les 34 parcelles attendues, 21 ont été installées soit un taux de réalisation de 84%.
- 2) L'activité de communication et consultations au niveau national, provincial et départemental a effectué sa première mission dans la province du Woleu-Ntem (département du Woleu) du 15 au 24 décembre 2020. Au cours de cette mission, deux ateliers (provincial et départemental) ont été organisés. De même, le processus de sélection des agents préfectoraux a été lancé (appel à candidature, analyse et sélection des meilleurs CVs, évaluation des candidats et sélection du meilleur profil) et est en cours de finalisation (rédaction du PV et du rapport de sélection des candidats) ;
- 3) L'activité de l'élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier a effectué une mission de collecte des données pour la réalisation du masque forestier du 22 au 31 octobre 2020 dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et de la Nyanga. Au terme de cette mission, sur les 24 acquisitions prévues, 18 ont pu être réalisées soit un taux de réalisation de 75%.

#### 8.1.5. Elaboration et finalisation du PTBA 2021

L'élaboration du PTBA est un processus participatif qui appelle la contribution de toutes les entités d'exécution et notamment les responsables d'activités du programme. En collaboration permanente avec l'ATI, le PTBA 2021 a été élaboré, discuté et est en cours de validation par l'AFD avant sa présentation au prochain COPIL.

#### 8.2. Perspectives pour l'année 2021

L'année 2021 devrait être marqué par l'intensification et la finalisation des acquisitions des équipements, le bouclage des recrutements et **le lancement effectif sur le terrain des activités phares du programme** notamment :

- **Pour le résultat 1** : la cartographie villageoise participative de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux, l'intensification des missions de communication et de consultations au niveau national, provincial et départemental ainsi que l'établissement d'une unité de cartographie et de gestion des données au sein de l'AGEOS ;
- **Pour le résultat 2** : des missions d'inventaire des ressources naturelles sur le terrain et le suivi satellitaire, tant de l'emprise spatiale des villages que des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain

### 8.2.1. Activités en lien avec le résultat 1

- Le recrutement du personnel et des consultants de l'UGP et des entités : Pour l'UGP, il est prévu le recrutement d'un nouveau RPM et d'un chauffeur. En outre, le CNC prévoit de recruter un cabinet juridique en appui à la sous-commission juridique de la CNAT, un consultant international spécialisé en communication et consultations, un référent national en communication en remplacement de Félicien BOULENDE, un consultant pour le développement d'un site internet, un consultant pour la réalisation de l'étude et cartographie des potentialités de développement des principaux secteurs impliqués dans l'UTCF et 2 chauffeurs.
- Les acquisitions du matériel et les équipements de l'UGP et des entités : l'UGP prévoit l'acquisition de deux (2) véhicules SUV. De même, le CNC, en dehors des deux (2) véhicules à acquérir, compte compléter l'acquisition du matériel informatique restant. Il en est de même pour l'AGEOS qui doit acquérir des drones de hautes performances et du matériel roulant. Enfin, l'ANPN devra acquérir du matériel de terrain pour la cartographie participative, l'IRN, les inventaires du HNG et les stations hydrométéorologiques.
- La cartographie participative : l'année 2021 devra être marquée par les missions de terrain de la cartographie participative avec pour objectif de cartographier les 704 villages répertoriés dans les cinq (5) départements de la province du Woleu-Ntem. Mais bien avant, il sera procédé à l'organisation d'un atelier méthodologique, la formation des agents sur les techniques de la cartographie et les tests pilotes dans 14 villages entre Ntoun et Kango.
- Les missions de communication et les consultations au niveau national, provincial et départemental devront se poursuivre tout au long de l'année 2021 avec pour objectifs l'organisation d'un atelier national, de trois (3) ateliers provinciaux et de vingt-trois (23) ateliers départementaux ainsi que le recrutement et l'installation de vingt-trois (23) référents préfectoraux.
- 
- Il est également attendu pour 2021, les livrables pour les consultations internationales en rapport avec l'appui à la sous-commission juridique de la CNAT, communication et consultations (plan et stratégie de communication), le site Web du programme, les trois (3) études sur la cartographie des potentialités de développement des principaux secteurs impliqués dans l'UTCF.

### 8.2.2. Activités en lien avec le résultat 2

- Le recrutement du personnel et des consultants de l'UGP et des entités : L'AGEOS prévoit le recrutement de deux (2) stagiaires informaticiens et de deux (2) chauffeurs et l'ANPN, dans le cadre des activités de l'IRN, devra recruter un consultant international 1 mois par an en A2 à A4 ;
- La poursuite des missions de réalisation de vérification au sol selon les besoins établis dans le cadre de l'élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et de mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier. Quatre missions de 10 jour sont prévues pour l'année 2021 ;
- Le démarrage des missions de cartographie de l'emprise spatiale des villages par drones après la réalisation de l'atelier méthodologique de cartographie participative. Il est attendu un test de cartographie par drone de 27 villages de la province de l'Estuaire ;
- Les missions d'inventaire des ressources naturelles sur le terrain devront également s'intensifier tout au long de l'année 2021 avec, en perspective, l'organisation de neuf (9) missions de terrain, pour un rendu estimé à douze (12) parcelles installées par mission soit un total de 108 parcelles attendues à la fin de l'année 2021 ;
- La correction des données avec le Ministère des Eaux et Forêt et la collecte de données auprès des ministères sectoriels pour l'activité de mise en place de l'Unité de Cartographie et de Gestion des données ;
- Pour les activités en lien avec l'élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires (SIRS) deux ateliers sont prévus pour 2021 (atelier de transfert de compétences et opérationnalisation du suivi temps quasi réel et l'atelier d'installation et de configuration du matériel informatique de l'AGEOS). De même, il est prévu, une mission des Ingénieurs de l'AGEOS à SIRS pour le co-développement de la chaîne de suivi de perturbation du couvert forestier. Par ailleurs, une mise à jour de la carte du couvert forestier à travers une dernière mission de terrain. Enfin, l'adaptation (Utilisation des systèmes open source) et le développement de la chaîne de suivi de perturbation du couvert forestier 2015-2020 ;
- L'AGEOS compte également réaliser une mission test de l'emprise spatiale des villages de l'Estuaire, cartographier l'emprise spatiale de 480 villages à travers le Gabon ainsi que de réaliser la cartographie des superficies désagrégées (Agriculture rurale) ;



- Dans le cadre du Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain, l'équipe CAFI de l'AGEOS envisage de faire un suivi des activités économiques qui impactent le couvert forestier, de mettre en place un réseau de partenaires avec le développement d'une application de caractérisation des alertes sur le couvert forestier, d'acquérir des images de Très Haute Résolution et de travailler en collaboration avec les institutions impliquées dans le domaine forestier.
- Pour l'activité en lien avec la cartographie des stocks et des flux de carbone de la biomasse, l'AGEOS prévoit le recrutement d'un post-doc, d'un étudiant en Thèse dès juillet 2021 et d'un Assistant Technique dès juillet 2021 ainsi que la réalisation des missions de terrain + Budget.

## 9. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS APPORTEES

L'année 2020 a été marquée par une accélération, en fin d'année, des procédures de traitement des DAO, des offres reçues et de l'attribution des marchés, avec les processus d'acquisition des ANO associés. On note une amélioration des méthodes de travail et du climat des échanges entre l'UGP, le CNC et l'AFD. Des échanges, autrefois compliqués, sont devenus plus cordiaux et respectueux, dans un esprit d'équipe.

En dehors de la poursuite du processus d'acquisitions du matériel et les équipements de l'UGP et des entités, l'année 2020 a également marqué le début des activités de terrain avec, entre autres, la tenue de l'atelier sur l'harmonisation des données et les premières missions de terrain notamment l'IRN, la communication et les consultations au niveau national et provincial ainsi que la collecte des données d'échantillonnage du masque forestier.

Dans cette mise en œuvre progressive des activités du programme, plusieurs difficultés ont été rencontrées. Pour certaines, des solutions ont été apportées par les entités pour y remédier.

Dans les sections suivantes, nous présentons, d'une part, les difficultés rencontrées et d'autre part, les solutions apportées.

### 9.1. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au cours du processus de mise en œuvre du programme sont essentiellement de six (6) ordres :

#### 9.1.1. Procédures

Les processus d'acquisition des équipements, de recrutements du personnel et de gestion des ressources (matériel et financier) du programme requièrent une application stricte des procédures de l'AFD. Ces procédures lourdes et échelonnées d'ANO et de conditions suspensives constituent la plus grande source de retards et de pertes de temps dans le processus de mise en œuvre du PTBA.

De même, l'existence d'un service de passation des marchés au sein de l'ANPN au détriment de celui de l'UGP est une source de retard dans l'acquisition des équipements et du matériel de l'ANPN.

### 9.1.2. Acquisitions

Les retards dans les acquisitions d'équipements et matériels de terrains sont de plusieurs ordres :

D'abord, les reprises de la procédure dues à un manque de coordination, de communication et une application insuffisante des procédures.

Ensuite, des retards dus à la décision prise par le Maître d'Ouvrage sous l'impulsion du partenaire d'exécution. En effet, jusqu'à ce jour, les 6 véhicules prévus pour le l'UGP, le CNC et l'AGEOS n'ont pas encore été acquis. La décision de transformer les véhicules 4X4 prévus par le prodoc en véhicules SUV a été prise alors que leur processus d'acquisition était à son stade terminal (ouverture des offres et le choix des fournisseurs avait été effectué le 21 octobre 2019). L'acquisition de ces véhicules est en encore en cours.

Enfin, des retards occasionnés par la complexité et la spécificité des équipements à acquérir et des contrats à élaborer. C'est le cas des marchés de gré à gré et les acquisitions des équipements spécifiques tels que les drones à haute performances, les stations hydrométéorologiques ou des contrats avec des laboratoires de sol, entre autres.

### 9.1.3. Logistique

Dans le prodoc, il est prévu l'acquisition couplée de six (6) véhicules 4x4 pour l'UGP (2), le CNC (2) et l'AGEOS (2). Le fait, pour le Maitre d'Ouvrage et l'AFD de décider d'octroyer des véhicules SUV au CNC et à l'UGP et de procéder à la location des véhicules pour les missions de terrain, sans tenir compte des réalités de terrain, s'avère contre-productif.

En effet, les premières missions de terrain effectuées par le CNC dans le cadre de la communication et consultations au niveau national, provincial et départemental montrent que l'option de louer les véhicules n'est pas efficace. D'une part, elle pose un problème de gestion et de contrôle des chauffeurs pendant la mission et d'autre part, le seul véhicule 4x4 wagon loué, ne permet pas d'acheminer, en même temps, le matériel de travail (équipement de sonorisation et informatique) et le personnel de la mission. Transporter le matériel en dehors du véhicule loué pour la mission engendre des coûts supplémentaires non prévus dans le prodoc et le PTBA et présente des risques énormes de détérioration, de perte ou de vol du matériel.

### 9.1.4. Finances

La gestion financière et comptable du programme notamment le suivi financier et comptable des opérations financières des entités d'exécutions a posé de nombreux problèmes. Le transfert et la centralisation des éléments financiers des entités par le RAF, à travers le logiciel TOM2PRO a été compliqué à mettre en œuvre.

En effet, le système comptable de l'ANPN n'est pas compatible avec celui du programme CAFI. L'ANPN continue de se fonder sur son manuel de procédures sans pour autant bien l'appliquer.

En conséquence, le reporting comptable et financier est irrégulier et engendre des retards dans la transmission des justificatifs comptables. Ce qui pourrait occasionner un risque de non-justification dans les temps, pour le réapprovisionnement des comptes du programme.

La rubrique location de véhicule n'a pas été prévue dans le budget du prodoc. L'acquisition en cours des véhicules SUV (non 4x4) à l'UGP et au CNC entrainera forcément des surcoûts importants dans les budgets à moyen et long terme dans la rubrique « location de véhicules » lors des missions de terrain alors que le programme a opté, dès le départ, pour des économies à tous les niveaux.

#### 9.1.5. Assurance maladie

Le personnel du programme ne possède pas une assurance maladie complémentaire pour une meilleure prise en charge en cas de maladie. Les cas de maladie ou d'accident, par manque de prise en charge, constituent des freins à l'épanouissement et au rendement optimal du personnel. C'est le cas, par exemple de l'accident grave subi par un agent de l'IRN pendant la mission dans la Nyanga (chute dans un ravin) et des cas d'hospitalisation récentes du personnel de l'UGP. L'assurance maladie pris en compte dans le PTBA 2020 n'a, malheureusement pas été suivie d'effet.

#### 9.1.6. Situation sanitaire (pandémie de la COVID 19)

Le déclenchement de la pandémie de la COVID 19 a amené le programme à s'ajuster en tenant compte des effets pervers et des risques qu'elle impose. La distanciation sociale implique la prise en compte de nouvelles méthodes de travail.

## 9.2. Solutions apportées

Par rapport aux difficultés rencontrées, l'UGP et les entités d'exécutions ont apportés des solutions suivantes :

#### 9.2.1. Procédures

L'UGP et les entités d'exécution n'ont pas de choix que de respecter les procédures de l'AFD contenues dans le Manuel de procédures du programme. Pour pallier aux retards constatés dans la délivrance des ANO, l'UGP, avec l'appui du MOD, a opéré plusieurs réformes en vue d'accélérer le processus d'obtention des ANO. Il s'agit, entre autres :

- Instauration des échanges en « off » avec l'AFD afin de s'assurer que les DANO répondent parfaitement aux attentes de l'AFD avant de les transmettre officiellement. Cette méthodologie a le mérite d'éviter des reprises de procédures ;
- Implication de l'ATI en amont et en aval du processus afin de lui permettre de réagir de façon plus efficace ;
- Instauration du visa de l'ATI avant transmission de tout document chez le MOD et l'AFD pour ANO ;
- Instauration d'une collaboration plus apaisée entre l'UGP, le CNC et l'AFD dans le but de travailler en toute confiance pour être plus efficace.

### 9.2.2. Acquisitions

Le processus de mise en œuvre des procédures étant amélioré, les acquisitions en matériels et équipements se feront aisément pour permettre une mise en œuvre plus efficace des activités de terrain.

### 9.2.3. Logistique

Il est nécessaire, pour assurer l'efficacité et l'efficience du programme, de reconsidérer la décision prise par le Maître d'Ouvrage et l'AFD sur l'acquisition des véhicules SUV pour l'UGP et le CNC et de faire valider l'acquisition des véhicules 4x4. Ce rétro-pédalage aura pour mérite de réduire les surcoûts du programme liés à la location des véhicules et d'augmenter l'efficacité et le rendement des agents sur le terrain. En effet, avec deux (2) véhicules 4x4 pour une mission, l'équipe peut aisément transporter son matériel de terrain et voyager en toute sécurité.

### 9.2.4. Finance

Instituer des séances régulières de travail avec les référents et comptables d'entités dédiés au programme pour lever les points bloquants afin d'améliorer le reporting financier et la gestion des ressources allouées. Renforcer les capacités des référents à l'utilisation du logiciel TOM2PRO.

### 9.2.5. Assurance maladie

Bien qu'envisagé dans le PTBA 2020 mais non appliqué, il y'a une nécessité urgente de l'instauration de cet outil. L'UGP a, de nouveau, budgétisé les frais liés à l'assurance maladie dans le PTBA 2021 en cours de finalisation. L'UGP est en train de finaliser la note justificative de cette assurance au sein du programme, en attente de la validation du PTBA 2021 par le COPIL3.

### 9.2.6. Situation sanitaire (pandémie de la COVID 19)

L'UGP et les entités ont intégré la rubrique COVID dans le PTBA 2021. Ce budget, déjà exécutoire dans le PTBA 2020, permet d'assurer la protection des agents en présentiel dans leurs lieux de travail et lors des missions de terrain.

De même, des nouvelles méthodes de travail sont mises en place pour minimiser tout risque de contamination. Hormis le respect des mesures barrières, la plupart des réunions et échanges avec les partenaires se font par visioconférence via l'application zoom.

Toutefois, au regard de l'hypothèse, de plus en plus affirmée, de la survenance d'une seconde vague de l'épidémie, l'UGP doit se préparer à intégrer les outils du télétravail pour permettre au personnel de rester proactifs même en cas de second confinement.

## 10. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2020, les activités du programme ont été marquées, en dehors des recrutements du personnel et des acquisitions du matériel et des équipements de l'UGP et des entités, par le démarrage des missions de terrain et l'organisation de l'atelier d'harmonisation des données.

Le **premier trimestre 2020** (Janvier, Février et Mars) a été marqué par (1) la poursuite du processus de recrutements du personnel et des acquisitions des équipements de l'UGP et des entités, (2) la finalisation du rapport annuel d'activités, (3) la finalisation du PTBA 2020 global et par entité, (4) la préparation des activités du PNAT et du SNORNF et (5) la réalisation de l'audit comptable et financier du programme.

Pour le **deuxième trimestre 2020** (Avril, Mai et Juin), les activités du programme se sont focalisées sur la finalisation des documents techniques (notes explicatives et fiches techniques, TDRs et fiches de postes, chronogrammes d'activités et budgets afférents, contrats et conventions, etc.), des recrutements du personnel et des acquisitions des équipements ainsi que l'organisation de la première phase du COPIL2.

Le **troisième trimestre 2020** (Juillet, Aout et Septembre) a été marqué par l'organisation d'un COPIL extraordinaire qui a vu la validation des documents de travail (PTBA 2020, budget 2020) pour les six (6) prochains mois (juillet-décembre 2020). Ce trimestre a également été mis à profit pour la finaliser de plusieurs acquisitions (matériel informatique, drones, etc.) du CNC et de l'AGEOS. En prélude au lancement des activités de terrain (IRN, cartographie participative, missions d'information et de consultation et l'emprise spatiale des villages par drones), les notes techniques et explicatives ainsi que les budgets associés ont été élaborés et validés.

Enfin, le **quatrième trimestre 2020** (Octobre, Novembre et Décembre) a été ponctué par (i) la poursuite des processus de recrutement du personnel et des acquisitions des équipements au sein de l'UGP et des entités d'exécution, (ii) l'organisation par l'AGEOS, dans l'amphithéâtre du Ministère en charge des Forêts, du Plan Climat et du PNAT, d'un atelier national d'harmonisation de la méthodologie de collecte et d'échange de données, du 07 au 09 octobre 2020, (iii) l'organisation des missions de terrain pour l'ANPN (sur la mise en place des parcelles permanentes dans la Nyanga, du 1<sup>er</sup> novembre au 19 décembre 2020), le CNC (communication et consultation dans le Woleu-Ntem, du 15 au 24 décembre 2020) et l'AGEOS (collecte des données pour la réalisation du masque forestier du 22 au 31 octobre 2020 dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et de la Nyanga), (iv) le démarrage des activités de réalisation d'une étude de préfiguration par la consultante, en prélude en à l'organisation de l'Atelier méthodologique de la cartographie participative et (v) l'élaboration et la finalisation du PTBA 2021.

A la date du 31 décembre 2020, on note, qu'en dehors du RPM en cours de remplacement après la promotion de Jacques NNO EDOU au poste de Coordonnateur de l'UGP et du recrutement du chauffeur en attente, le personnel de l'UGP est opérationnel depuis plus d'un an. De même, pour les acquisitions, hormis les 2 véhicules dont le processus d'acquisition est en cours (L'UGP a effectué l'ouverture et l'évaluation des offres. Un PV sur l'ouverture des offres et un rapport sur l'évaluation des offres ont été dressés), l'UGP a bouclé toutes ses acquisitions en matériels et équipements prévus (local à usage de bureau, matériels

informatiques, mobiliers de bureau, système comptable TOMPRO, internet, etc) depuis plus d'un an.

S'agissant des entités d'exécution du programme (CNC, AGEOS et ANPN), le rythme des recrutements et des acquisitions connaît des fortunes diverses. Si dans ce processus, on peut apprécier l'évolution des recrutements au sein des entités (la grande majorité du personnel de l'AGEOS, du CNC et de l'ANPN a déjà été recruté en 2020).

En définitive, les activités du programme du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2020 ont donné les résultats globaux suivants :

- S'agissant du PNAT : 8 activités sur 11 prévues (73%) ont déjà été lancées et sont en cours de réalisation mais avec du retard et seulement 3 activités (27%) n'ont pas encore démarré au 31 décembre 2020 ;
- En ce qui concerne le SNORNF, les 6 activités prévues ont démarré et sont à des niveaux de réalisations divers allant de la rédaction des TDRs pour les recrutements (activités 2.5 et 2.6) à la réalisation des missions de terrain (IRN et l'élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires).

#### **S'agissant des recrutements :**

- Pour l'UGP, Monsieur Jacques NNO EDOU, ancien Responsable en Passation des Marchés (RPM) a été promu Coordonnateur de l'UGP en remplacement de Monsieur Ludovic NGOK BANAK nommé Directeur de Cabinet du Ministre en charge des Forêts et du PNAT. Le processus de recrutement d'un nouveau RPM est toujours en cours après le rejet par l'AFD de la formule de recrutement proposée par l'UGP ayant abouti à la sélection de Madame ELLA qui a renoncé au poste. La reprise de la procédure a abouti à l'audition des candidats de la liste restreinte et un rapport de sélection des candidats a été élaboré par l'UGP. L'UGP est en attente de l'avis de l'AFD pour passer à la signature du contrat et au démarrage des activités du nouveau RPM. Le poste de chauffeur de l'UGP est encore non pourvu. Son recrutement est assujéti à l'acquisition des 2 véhicules de l'UGP.
- Pour l'AGEOS, les recrutements essentiels sont bouclés ; douze (12) personnes ont été recrutées et sont tous rentré en solde au 30 septembre 2020. Par contre, le recrutement de 2 stagiaires informaticiens est en cours. Les fiches de postes et le rapport de sélection sont en cours de révision avant leur transmission à l'AFD pour ANO.
- Pour le CNC, un poste de référents en communication est vacant après l'abandon de poste de M. Félicien BOULENDE. Pour le remplacer, les candidats de la liste restreinte ont été auditionnés et un rapport de sélection a été élaboré. L'UGP est en attente de validation du rapport par le MOD avant la DANO à l'AFD.

- Pour l'ANPN, en dehors des deux (2) coordonnateurs (IRN et cartographie participative) déjà en solde depuis plusieurs mois, un (1) administrateur des données, deux (2) agents chargés de l'entrée et vérification des données, deux (2) botanistes, de vingt-six (26) agents de terrain et deux (2) chauffeurs ont été recruté pour l'IRN ainsi que 20 agents de terrain et 2 chauffeurs pourvus pour la cartographie participative.

#### **S'agissant des acquisitions :**

Pour UGP, toutes les acquisitions, en dehors des 2 véhicules dont l'avis de l'AFD est attendu, ont été bouclées.

Pour l'AGEOS, le CNC et l'ANPN, le processus d'acquisition des équipements se poursuit.

#### **En ce qui concerne les activités de terrain :**

L'organisation par l'AGEOS, dans l'amphithéâtre du Ministère en charge des Forêts, du Plan Climat et du PNAT, d'un atelier national d'harmonisation de la méthodologie de collecte et d'échange de données. Au terme de cet atelier les objectifs suivants ont été atteints :

- Le format des données qui va alimenter la base des données a été défini ;
- La périodicité d'échange des données avec le PNAT-AGEOS a été définie ;
- Les points focaux par administration et secteurs ont été désignés et doivent être complétés ;
- Le mode d'échange des données entre l'AGEOS et les autres secteurs a été défini ;
- Les parties prenantes ont discuté de la qualité et de la précision de la donnée ;
- Les parties prenantes ont discuté et adopté les méthodes de collecte et de sécurisation de la donnée.

Les missions de terrain ont été réalisées pour les activités de l'IRN (ANPN), de communication et consultations au niveau national, provincial et départemental (CNC) et l'élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier (AGEOS).

#### **Sur le plan financier :**

Pour la mise en œuvre des activités du programme du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, l'AFD a mis à la disposition du programme (compte principal d'approvisionnement logé à la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC), une deuxième tranche de financement au mois de mars 2020, pour un montant de Huit cent soixante un millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-deux francs (861 484 362 XAF), à ceci s'ajoute le solde de la trésorerie restant de 2019, pour un montant de Dix-sept millions huit cent huit mille sept cent francs (17 808 700 XAF). Le taux de répartition des fonds au sein des entités est estimé à 96%.

De façon spécifique, les taux d'exécutions des financements reçus par entité se répartissent de manière suivante :

- Sur les 317 271 156 XAF reçus, l'UGP a décaissé 287 173 827 XAF, soit un taux de réalisation 91% ;
- Sur les **76 346 094 XAF** reçus, le CNC a dépensé **62 037 011 XAF**, soit un taux de réalisation de **81%** ;
- Sur les **232 652 766 XAF reçu**, l'AGEOS a dépensé **174 787 493 XAF**, soit un taux de réalisation de **75%** ;
- Sur les **243 121 538 XAF** reçus, l'ANPN a dépensé que **191 737 724 XAF**, soit un taux de réalisation de **79%**.

Au 31 Décembre 2020, le solde temporaire de trésorerie (en attente des données ANPN au 31 Décembre 2020) du programme est de **188 222 488 XAF** ventilé de la manière suivante :

- 34 566 989 XAF dans le compte d'approvisionnement,
- 30 097 329 XAF dans le compte spécial UGP,
- 14 309 083 XAF dans le compte spécial du CNC et
- 57 865 273 XAF dans le compte de l'AGEOS,
- 51 383 814 XAF dans le compte de l'ANPN.

Ce rapport présente les données financières des décaissements au 31/12/2020 pour l'ensemble des entités, à l'exception de celles de l'ANPN, au 30/11/2020, qui sont en cours de finalisation à la rédaction de ce rapport.

Au regard des actions menées en 2020 et compte tenu des difficultés rencontrées, il est nécessaire de formuler les recommandations suivantes :

- Accélérer et finaliser les acquisitions du matériel et des équipements de l'UGP et des entités notamment ceux nécessaires pour la mise en œuvre des activités de terrain (matériel roulant, drones, stations hydrométéorologiques, équipement de terrain pour la cartographie participative et l'IRN) en intensifiant la stratégie d'échange porteuse avec l'AFD et le suivi strict de l'exécution des ANO émis par l'AFD ;
- Centraliser la passation des marchés au niveau de l'UGP ;
- Améliorer le reporting financier et comptable du Programme. Adjoindre aux référents, des comptables spécialisés dans le suivi financier et comptable et trouver les moyens pour leur prise en charge ;



- Améliorer et intensifier la communication interne et externe du programme. Sur le plan interne, en dehors du partage des informations par mail, le personnel du programme doit échanger régulièrement afin de briser les barrières bureaucratiques et intégrer l'esprit d'équipe. Sur le plan externe, le programme CAFI n'est pas connu du grand public, deux ans après le démarrage de ses activités, ce qui pourrait constituer un risque pour son appropriation par les différentes parties prenantes. Il est, certes, vrai que les missions de communication et de consultations au niveau national, provincial et département ont déjà démarré mais leur rythme de déploiement sur toute l'étendue du territoire prendra plusieurs mois. A cet effet, la mise en place d'un site web du programme et le développement d'une stratégie de communication sont plus qu'urgents ;
- Poursuivre et intensifier la dynamique d'échange imprimée depuis quelque mois entre l'UGP, les agences d'exécution et l'AFD en vue de réduire au maximum les temps mis dans l'obtention des ANO. Les échanges en « off » entre l'UGP, l'ATI et l'AFD a permis d'accélérer le processus et de réduire les cas de retour des DANO de l'UGP. Le suivi de l'application et la suite des ANO rendus par l'AFD doivent être des impératifs afin d'éviter des retards inutiles dans le processus de mise en œuvre des actions ;
- La mise en place d'une assurance maladie complémentaire pour les agents de l'UGP et du personnel du programme en mission à l'intérieur du pays. En effet, les cas récurrents de maladies graves survenus au sein de l'UGP (hospitalisation, intervention chirurgicale) et des agences d'exécution lors des missions de terrain (chute dans un ravin d'un agent de l'ANPN (IRN) montrent bien la nécessité urgente d'une couverture maladie complémentaire ;
- Mettre en place une stratégie de riposte contre la COVID 19. En effet, l'environnement international actuel montre une résurgence de la pandémie de la COVID 19 à travers le monde. Cette situation n'épargne pas le Gabon. Les cas positifs repartent à la hausse depuis plusieurs semaines et les Autorités émettent les hypothèses sur la possibilité d'un deuxième confinement. Si tel est le cas, cela nécessite que le programme s'ajuste en connaissance de cause. En cas de confinement, le télétravail devra être envisagé et les outils pour sa mise en place programmés.